Article publié dans les Actes du Séminaire international coréano-francophone sur la situation géopolitique en Asie de l'Est, les problèmes territoriaux et la cartographie, organisé par la Fondation coréenne d'Histoire de l'Asie du Nord-Est (Northeast Asian History Foundation), les 7-8 novembre 2013, à l'hôtel Lutetia à Paris.

Etudes coréennes en France : les origines, le passé et le présent

LI Jin-Mieung Professeur émérite à l'Université Lyon 3

On considère que le premier cours de coréen donné à la Sorbonne par le professeur LI Ogg (1928-2001) le 25 janvier 1956 est l'origine des études coréennes en France. Le cours a eu lieu sur la base institutionnelle que le professeur Charles Haguenauer (1896-1976) avait établie.

En effet, M. Li arrive en France le 13 janvier 1956 sur l'invitation du professeur Haguenauer, et donne son premier cours de coréen à la Sorbonne le 25 janvier.

Depuis cette date, les études coréennes se sont développées petit à petit, et aujourd'hui, elles se sont enracinées solidement dans le système éducatif français à côté des études chinoises et japonaises.

Mais les intérêts et les études des Français pour la Corée remontent à la fin du XVII^e siècle. Depuis cette époque, un certain nombre d'œuvres remarquables ont été réalisées par les Français.

Cet article a pour objet de voir le parcours des études sur la Corée en France des origines à nos jours, et de prévoir sa perspective d'avenir.

Toutefois, ce qu'il faut noter, c'est que les événements jusqu'en 2006 mentionnés dans cet article proviennent des éléments extraits de plusieurs articles que l'auteur a déjà écrits. Mais ces éléments sont réorganisés et complétés. Les faits survenus après 2006 sont des nouveautés.

Par conséquent, nous vous prions de vous reporter à nos articles déjà publiés pour vous rendre compte de l'évolution des études coréennes en France plus en détail, des origines jusqu'en 2006. Le premier article de l'auteur sur les études coréennes en France est publié en français dans *Culture coréenne*, revue publiée par le Centre culturel coréen à Paris en 1986 à l'occasion du 30e anniversaire des études coréennes en France. Les trois autres articles suivants sont en coréen : celui publié dans « *Sae-gugeo saenghwal* » (La Nouvelle vie de la langue coréenne), n° 2, 1992, revue publiée par l'Institut national de la langue coréenne (Guknip gugeo-won), celui présenté au colloque organisé par l'Université Gyeonggi en 1996, publié en 1997 dans les actes du colloque ; celui qui est publié dans le « *Hae.oe hangukhak baekseo* » (Livre blanc sur les études coréennes à l'étranger), publié par la Korea Foundation en 2007.

Le fait nouveau, c'est qu'un lecteur francophone peut se rendre compte du développement et de l'état actuel des études coréennes notamment entre 1986 et 2013 par le présent article en français.

1. Les origines des études coréennes en France

Les premiers Occidentaux qui soient arrivés en Corée au XVII^e siècle sont des Hollandais, Weltevree et Hamel. Jan Janse Weltevree (1595-1670) est arrivé en Corée en 1627, et y est mort en 1670. Il adopte un nom coréen, Bak Yeon, épouse une Coréenne et le couple donne naissance à un fils et une fille. Hendrik Hamel (1630-1692) et ses compagnons séjournent en Corée entre 1653 et 1666. Ils réussissent en 1666 à s'enfuir au Japon et regagnent la Hollande.

Après eux, les premiers Occidentaux qui mettent le pied en Corée sont les missionnaires catholiques français de la Société des Missions Etrangères, rue du Bac à Paris, Imbert, Mauban et Chastan, en 1836 et 1837. Ils sont arrivés en Corée clandestinement car la Corée de Joseon était encore un pays fermé aux étrangers. Alors, la Corée, un pays coupé du monde, se fait connaître à l'étranger par les informations envoyées à Paris par ces missionnaires. Jusque-là, les seules sources d'informations sur la Corée étaient le livre de Hamel, publié en 1668 à Amsterdam, Relation du naufrage d'un vaisseau hollandois sur la coste de l'isle de Quelpaert, avec la description du royaume de Corée. L'ouvrage (in-8, VIII + 166 p.) a été traduit du flamand en français par M. Minutoli et publié à Paris en 1670 par la maison d'édition T. Jolly.

1.1. Histoire de l'église de Corée de Charles Dallet

En 1866, il y avait une grande persécution des catholiques en Corée. Neuf missionnaires français y trouvent la mort. Le représentant français à Pékin, de Bellonnet, et le commandant de l'escadre française en Extrême-Orient, l'amiral Roze, organisent une expédition armée sur l'île de Ganghwa en octobre 1866. Après ce coup de force, quelques articles sur la Corée ont été publiés dans les revues et les journaux français. La Marine française, en se retirant de l'île au début de novembre 1866, emporte 340 volumes de livres (297 volumes manuscrits de *Uigwe* et 43 volumes de livres imprimés), une très belle et remarquable carte de Chine, Corée, Japon, datant du début du XVIIe siècle, ainsi que 7 estampes de stèles, et les donne à la Bibliothèque Impériale de l'époque en janvier 1867.

Cette carte, très détaillée, d'une remarquable précision pour l'époque, est connue en France comme étant celle du savant chinois Wang Pan, laquelle aurait été réalisée en 1595, mais c'est une erreur, car la carte avait été réalisée par les peintres de la cour royale de Corée, certes sur le modèle de celle de Wang Pan (BNF, Département des Cartes et Plans, Rés. Ge A 1120.).

Ces documents constituent, pour ainsi dire, la première collection de livres coréens en Occident. La Corée réclamait officiellement ces documents provenant de la bibliothèque royale, Oegyujanggak à Ganghwa, depuis 1992. Au bout de vingt ans de négociations mouvementées avec péripéties et rebondissements, la France a pratiquement restitué 297 volumes de *Uigwe*, manuscrits décrivant les rites de la cour royale de Corée, en mai 2011, sous forme de prêt renouvelable tous les 5 ans. Ces *Uigwe* sont conservés au Musée national de Corée à Séoul.

En 1874, Charles Dallet, prêtre appartenant à la Société des missions étrangères, publie le premier ouvrage sur la Corée en Occident depuis celui de Hamel : *Histoire de l'église de Corée* (in-8, 2 vol., 1 174 p. au total, vol. 1 – 12 + 192 + 387 p., vol. 2 - 595 p.), un ouvrage remarquable. Il donne des informations très détaillées non seulement sur l'histoire de l'église catholique en Corée, mais également sur la Corée en général dans son introduction couvrant 192 pages : géographie, histoire, société, système politique, religions, relations avec les pays voisins, langue et écriture coréennes. Une carte de Corée dépliante est insérée à la fin du livre. Sur cette carte sont marquées les îles Ulleungdo et Ousan (actuel Dokdo / Rochers Liancourt / Takeshima).

1.2. Les études coréennes au début

Léon de Rosny (1837-1914), professeur de japonais à l'Ecole des langues orientales vivantes, écrit des articles académiques sur la Corée : "La presqu'île de Corée et son avenir", dans le *Journal des économistes*, 2e série, 1859, t. XXII, p. 413 ; "Vocabulaire chinois-coréen-aïno (aïnu)", précédé d'une introduction sur les écritures de la Chine, de la Corée et de Yéso, dans la *Revue orientale et américaine*, 1861, t. VI. ; "Aperçu de la langue coréenne" dans le *Journal asiatique*, 1864, 12 p. Ce sont les premiers articles académiques écrits par un savant français sur la Corée. Il écrit également six autres articles sur la Corée.

Les missionnaires français publient, en 1880, le *Dictionnaire coréen-français* (705 p.). Il s'agit du premier dictionnaire coréen — langue étrangère de la Corée. L'année suivante, ils publient la *Grammaire coréenne*. Ces deux ouvrages ont été imprimés à Yokohama au Japon. Un peu plus tard, en 1889, C. Imbault-Huart, consul de France et interprète de chinois, publie *Manuel de la langue coréenne parlée*, à l'usage des Français, Paris, 1889, in-8, 108 p.

Le traité d'amitié et de commerce entre la France et la Corée a été conclu en 1886, ouvrant les relations diplomatiques entre les deux pays. Victor Collin de Plancy (1853-1923), diplômé de chinois de l'Ecole des langues orientales en 1876, vient en Corée en 1887 pour échanger le traité ratifié. Par la suite, il est nommé le premier chargé d'affaires de France en Corée en 1888.

1.3. Collection d'objets ethnographiques coréens par Charles Varat

La première collection d'objets ethnographiques et de livres coréens a été assemblée par l'ethnologue Louis-Charles Varat (1842-1893). Il arrive en Corée à l'automne 1888 et y séjourne jusqu'au début de 1889. Sa mission était d'explorer la Corée, un des pays les moins connus du monde, avec l'aide du ministère français de l'Education. A Séoul, il collectionne les objets ethnographiques avec le concours de la légation française à Séoul. Après cela, il traverse la Corée, pour la première fois en tant qu'étranger, de Séoul à Busan, en passant par Daegu.

A son retour en France, il écrit son récit de voyage en Corée dans la revue *Le Tour du monde*, en 1892 (78 p.). Il insère, dans son texte, 103 illustrations montrant les portraits de personnages et de paysages, 39 dessins folkloriques de Kisan, un peintre coréen, et une carte de Corée.

Les objets de sa collection ont été exposés au Musée ethnographique du Trocadéro à Paris en 1889. Après l'exposition, une partie des objets et une cinquantaine d'ouvrages sont entrés au Musée Guimet en 1893, et d'autres se sont dispersés. La plupart des

livres qui sont entrés au Musée Guimet sont des ouvrages populaires, écrits en alphabet coréen (*hangeul*) pour les gens du commun. Il y a aussi des livres sur la divination et l'astrologie, des romans en coréen comme *Geumbang.ul-jeon* (Histoire de Geumbang.ul), et des romans en chinois classique.

1. 4. La traduction en français des œuvres littéraires coréennes par Hong Tjong-ou (Hong Jong-u)

Vers cette époque, Hong Tjong-ou (Hong Jong-u, 1850-1913), considéré comme le premier Coréen en France, arrive à Paris en décembre 1890. Il y séjourne jusqu'en juillet 1893, en travaillant au Musée Guimet. Grâce à son aide, l'écrivain belge, puis, français, Joseph-Henri Rosny aîné (1856-1940) traduit et adapte en français le célèbre roman coréen *Chunhyang-jeon* (Histoire de Chunhyang) sous le titre de « *Printemps parfumé* », publié en 1892. Le texte, avec une petite introduction sur la littérature coréenne, est parsemé d'illustrations. Le roman coréen figure parmi les œuvres prestigieuses des plus grands écrivains de l'époque dans la collection Dentu, en format minuscule (7,5 x 13,5 cm). Nous pensons que c'est la première traduction en français d'une œuvre littéraire de l'Asie orientale en France car aucun roman chinois ou japonais n'avait encore été traduit en français à cette époque.

Le « *Printemps parfumé* » sera porté sur scène en 1956 sous forme de pièce de ballet, par la troupe nationale de ballet de Finlande (Helsinki), sous le titre des « *Epreuves d'amour* ». Cette pièce avait été conçue par un célèbre metteur en scène russe, Mikhaïl Fokine (1880-1942), en 1936, d'après la révélation faite par M. Kim Seung-yeol, critique théâtrale, en octobre 2006.

Après le départ de Hong de Paris, la traduction avec adaptation d'un roman classique coréen « *Le Bois sec refleuri* » est publié en 1895 par les éditions Ernest Leroux, avec l'aide du Musée Guimet. Le Musée Guimet déclare qu'il a décidé de publier ce roman, non pour sa valeur littéraire, mais parce qu'il mérite d'être publié en tant qu'échantillon de la littérature coréenne, presque inconnue en France.

Nous estimons que ces deux romans coréens constituent les premières œuvres littéraires de l'Asie présentées au public français, d'où leur importance.

En 1897, un livre coréen de divination est publié dans les *Annales du Musée Guimet* (T. 25, 2^e partie, Paris, Ernest Leroux, 1897, 22 x 28 cm.). Il s'intitule *Guide pour rendre propice l'étoile qui garde chaque homme et pour connaître les destinées de l'année.* Il a été traduit par Hong Jong-u et Henri Chevalier.

1.5. Collection de livres anciens et d'objets d'art coréens par Collin de Plancy

Victor Collin de Plancy (1853-1923) est, parmi les Français, celui qui a collectionné le plus grand nombre de livres anciens et d'objets d'art coréens. Diplômé de chinois à l'Ecole des langues orientales vivantes, il est nommé interprète à la légation de France à Pékin en 1877. Il vient à Séoul en 1887 afin d'échanger le traité franco-coréen ratifié. Il revient à Séoul l'année suivante en qualité de chargé d'affaires de France, et y séjourne jusqu'en 1891. Depuis cette époque, il collectionne des porcelaines et des livres coréens. Lorsque Maurice Courant arrive à Séoul en tant qu'interprète à la Légation, il lui conseille d'établir un catalogue de tous les livres publiés en Corée des origines aux années 1890.

Plancy envoie un grand nombre de livres coréens, en trois fois (1889, 1890, 1891), à l'Ecole des Langues Orientales Vivantes. Ces livres forment le premier fonds de livres coréens de l'école.

Après avoir travaillé dans d'autres pays, il est nommé de nouveau à Séoul. Il y restera de 1896 à 1906. Il séjourne, par deux fois, 13 ans au total en Corée.

Par son intermédiaire, la Corée de Joseon (1392-1910) participe à l'Exposition universelle de 1900 au Champs de Mars à Paris. Il y avait un pavillon coréen où étaient exposés une réplique du trône royal, des porcelaines, des objets laqués, des meubles, ainsi que des livres collectionnés par Plancy. La plupart des livres exposés sont entrés à la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales vivantes. Ainsi, cette bibliothèque comportait 630 titres, 1400 volumes de livres coréens. C'est la plus importante collection de livres coréens en Europe.

Ces livres concernent des domaines très variés : confucianisme, littérature, musique, arts martiaux, géographie, livres pour l'éducation et livres pour enfants, catéchisme, rites et coutumes. Ce qui est à noter, c'est que cette collection renferme une collection complète de romans disponibles dans les librairies à Séoul dans les années 1890, d'où l'intérêt très particulier de ce fonds.

L'empereur Gojong a fait cadeau d'un ouvrage au président de la République française dans les années 1890. Il s'agit de *Wonhaeng eulmyo jeongni uigwe*, en 8 volumes, publié en 1795. Dans ce livre se trouve une illustration sur plusieurs dizaines de pages, montrant la procession du roi Jeongjo se rendant aux tombeaux de ses ancêtres. Cet ouvrage, après avoir été exposé lors de l'Exposition universelle, est entré également à la bibliothèque de l'Ecole des langues orientales.

En dehors des livres qui viennent d'être mentionnés, Plancy continue à collectionner des objets d'arts coréens, chinois, japonais et thaïlandais. 800 objets d'art de la collection Plancy ont été vendus aux enchères à l'Hôtel Drouot à Paris les 27 au 30 mars 1911. Les objets coréens, au nombre de 700, formaient l'élément principal de la vente. On a attiré l'attention du public, en écrivant le passage suivant dans l'introduction du catalogue : « les Coréens connaissaient l'imprimerie avec caractères métalliques fondus bien avant la merveilleuse invention de Gutenberg en Europe ».

Parmi les 77 livres coréens en vente, on trouve, entre autres, le volume 2 de *Baegun Hwasang chorok Buljo jikji simche yojeol*, dit *Jikji* en abréviation, imprimé avec des caractères métalliques fondus, au temple Heungdeok, près de Cheongju, en 1377. Il s'agit d'un ouvrage sur le zen bouddhique. Le volume 1 de cet ouvrage n'existe pas, perdu au cours des siècles. D'autres livres importants étaient : *Samgang haengsil-do* (1431), *Oryun haengsil-do* (1797), *Gyeongguk daejeon* (1469) réimprimé avec des caractères métalliques en 1481, *Daejeon soknok* (1492), *Sok-daejeon* (1746), *Sohak jipseong* (1444), *Geumganggyeong* (1488), etc. En plus de ces livres, il y avait des portraits de personnalités, braseros, ustensiles, objets en bronze, objets métalliques, bols, objets en laque, objets incrustés de nacre, soieries, meubles, 2500 pièces de monnaie, etc.

La Bibliothèque nationale acquiert 58 titres sur 77. En plus de cela, il semblerait que Plancy eut fait don d'une cinquantaine de volumes à la Bibliothèque nationale. Par là, la Bibliothèque nationale de France possède 450 titres d'ouvrages coréens, en

comprenant les ouvrages provenant de la bibliothèque royale de Corée, Oegyujanggak sur l'île de Ganghwa, dont 297 volumes de *Uigwe* viennent d'être rendus à la Corée en 2011, comme nous venons de le voir plus haut.

Le livre le plus précieux, parmi ceux vendus aux enchères, est le « *Jikji* » (cote de la BN, Mss. coréen 109) et *Yukjo daesa beopbo dangyeong* (soutra bouddhique) (BN Mss. coréen 110) (xylographie de 1290) qui ont été achetés par Henri Vever, célèbre collectionneur de *ukiyoe* (estampe japonaise) et bijoutier. Après la mort de Vever, un Juif, réfugié à New York aux Etats-Unis pendant la seconde guerre mondiale, ces deux livres sont offerts à la Bibliothèque nationale de France en 1953 par ses héritiers, conformément aux dispositions du testament du défunt. Le « *Jikji* » est le livre le plus ancien au monde qui soit imprimé avec des caractères métalliques en 1377, soit 75 ans avant la bible de Gutenberg, le premier livre qui soit imprimé avec des caractères métalliques mobiles en Europe. Grâce aux efforts de la ville de Cheongju en Corée, le *Jikji*, ainsi que les caractères métalliques, ont été inscrits au registre de « Mémoire du monde » de l'UNESCO, en 2001.

1.6. Découverte de « Wang Ocheonchuk-guk-jeon » (Récit de voyage en Inde de Hyecho, moine coréen de Silla) par Paul Pelliot

A la Bibliothèque nationale de France, il existe également un ouvrage précieux du moine Hyecho (704-787) de Silla, *Wang Ocheonchuk-guk-jeon* (Récit de voyage en Inde de Hyecho) (290 x 3530 mm, BN Mss., Pelliot chinois 3532). Les savants pensent que le rouleau est une copie faite par quelqu'un à l'époque des Tang en Chine. Le début et la fin du rouleau ont été déchirés et ont disparu. Il n'y a pas de titre, ni le nom d'auteur. Il s'agit d'un texte court, comptant 230 lignes de 30 caractères chinois par ligne, soit environ 7000 caractères. Les chercheurs se sont aperçus qu'il existe un grand nombre de termes qui sont pareils à ceux du volume 100 de *Ilche gyeong.eum.ui* (une sorte de dictionnaire bouddhique) compilé par le moine Hyerim des Tang en Chine, et ont conclu qu'il s'agit de l'abrégé du récit de Hyecho que l'on croyait avoir perdu pour toujours.

Hyecho a composé son récit en 727. Le rouleau correspond aux volumes 2 et 3 du récit, et il a été découvert en 1907-1908 par l'orientaliste Paul Pelliot (1878-1945), professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient à Hanoï, avec un ensemble de documents chinois, dans une grotte à Cheonbul-dong, Myeongsa-san, Donhwang, province du Gamsuk, en Chine. Les documents découverts par Pelliot ont été amenés en France, et conservés à la Bibliothèque nationale de France. Le récit de Hyecho est un document unique au monde qui donne des informations sur les routes maritime et terrestre (*silkroad*) entre la Chine et l'Inde au début du VIIIe siècle. Les chercheurs estiment que c'est un document dont la valeur historique est très grande.

Comme nous venons de le voir, il existe à Paris, à la BNF 450 titres moins 297 titres de *Uigwe* (rendus à la Corée du Sud en 2011), soit 153 titres de livres anciens ; à la Bulac (Bibliothèque universitaires des langues et civilisations, ex-bibliothèque des Langues Orientales) 630 titres (1400 volumes) ; à la Bibliothèque du Musée Guimet 50 titres, soit un total de 833 titres de livres anciens coréens, et une cinquantaine de cartes géographiques coréennes, formant le fonds le plus important en Europe. En dehors des livres anciens, il y a peu d'objets d'arts coréens en France. Plancy avait donné quelques pièces de terres cuites de Silla et quelques céladons de Goryeo (918-1392) et de Joseon (1392-1910) au Musée des céramiques de Sèvres. Il existe un certain nombre d'objets d'arts au Musée national des arts asiatiques Guimet et au

Musée municipal Cernuschi. Ce sont des tableaux, terres cuites de Silla, céladons et porcelaines de Goryeo et de Joseon, paravents, meubles, etc., mais ces collections sont d'une facture extrêmement pauvre par rapport aux objets chinois et japonais.

En France, on a publié plusieurs récits de voyage des personnages qui ont pu se rendre en Corée à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Parmi eux, *En Corée* d'Emile Bourdaret a été lu par un assez grand nombre de lecteurs français. Mais la publication de livres sur la Corée s'arrête à l'époque de la colonisation de la Corée par le Japon (1910-1945), et le Corée qui commençait à être connue redevient un pays oublié.

Alors, à cette époque, il y avait un savant qui étudiait seul la Corée en profondeur de façon scientifique, c'était Maurice Courant.

1.7. Maurice Courant, le précurseur des études coréennes en France

Maurice Courant (1865-1935) est un chercheur qui est considéré comme le précurseur des études coréennes non seulement en France, mais aussi en Europe. Il est bien connu auprès des chercheurs coréens pour sa *Bibliographie coréenne*, considéré comme un « monument », un « ouvrage impérissable », un « chef-œuvre ».

Diplômé de chinois de l'Ecole des langues orientales vivantes, il est nommé interprète à la Légation de Pékin. Puis il est muté à Séoul où il assiste Collin de Plancy, représentant de la France en Corée. Il y séjourne entre mai 1890 et février 1892, soit 21 mois. Plancy lui conseille d'établir un catalogue de tous les livres parus en Corée des origines à cette époque. Plancy, Courant et Monseigneur Mutel, évêque de Corée, portaient un grand intérêt aux livres coréens. Ils avaient le projet d'établir, en commun, un tableau littéraire des livres coréens, mais Plancy et Mutel se retirent plus tard de la *Bibliographie coréenne*.

Courant fréquente les librairies et les temples à Séoul et dans ses environs afin de collecter des informations sur les livres. Il accumule une grande quantité d'informations. Dès son retour à Paris, il travaille à la Bibliothèque nationale pour classer, ranger, et il établit un catalogue des livres chinois, coréens et japonais. Il se renseigne, en détail, sur les livres coréens des collections publiques et privées en France et dans d'autres pays européens pour achever un vaste ouvrage qui est la Bibliographie coréenne. Il est publié en trois volumes entre 1894 et 1896 par l'Ecole des langues orientales. Le volume 4, Supplément à la Bibliographie coréenne, jusqu'en 1899, est publié en 1901. L'œuvre de Courant recense 3821 titres de livres publiés en Corée des origines jusqu'à la fin des années 1899, de façon systématique. Ce n'est pas un simple catalogue de livres. Il y donne un résumé du contenu et des fac-similés des images et des dessins intéressants selon les livres. Il présente la culture coréenne dans une introduction d'une centaine de pages. Daniel Bouchez, directeur de recherche honoraire au CNRS, spécialiste de la littérature classique coréenne, estime que la culture coréenne présentée dans l'introduction de la Bibliographie coréenne est le meilleur texte sur la Corée jamais écrit par un Occidental jusqu'alors. Dans le volume 4 de l'ouvrage de Courant, on trouve aussi le « Jikji » appartenant à Collin de Plancy. L'œuvre de Courant est récompensé par le prix Stanislas Julien de l'Académie Française.

En plus de la *Bibliographie coréenne*, Courant écrit une cinquantaine d'articles dont la plupart porte sur la Corée. Sa thèse de doctorat est consacrée à la musique

chinoise, avec une annexe sur la musique coréenne. En 1898, il écrit un article, *Stèle chinoise du royaume de Ko-kou-rye* de 30 pages. Il s'agit de la stèle du grand roi Gwanggaeto de Goguryeo. En 1900, lors de l'Exposition universelle de Paris, il écrit un pamphlet qui s'intitule « 1900, Souvenir de Séoul, Corée. Le pavillon coréen au Champ de Mars ». En 1904, il écrit « La Corée », dans la collection Claudius Madrolle, *Chine du Nord et de l'Ouest, Corée, le transsibérien.* C'est le premier guide touristique de la Corée, publié à l'étranger. Il a laissé un manuscrit, *Répertoire historique de l'administration coréenne*, qui sera publié en 1985 par le Centre d'études coréennes du Collège de France. Toute sa vie, il a étudié la Corée plutôt que la Chine et le Japon.

Il attendait un poste de professeur à l'Ecole des langues orientales vivantes, mais ce souhait ne s'est jamais réalisé. Finalement, il est nommé professeur de chinois, à l'Université de Lyon en 1900, à une chaire créée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Il y enseigne le chinois, et donne des cours sur la civilisation coréenne. Malheureusement, il se blesse à la main droite en 1910. Depuis, il n'a plus –rien publié. Il aide le président de l'Université de Lyon à établir la Maison franco-japonaise de Tokyo en 1923, et l'Institut franco-chinois de Lyon où un grand nombre de jeunes Chinois se sont formés.

Il aimait la Corée du fond de son cœur, a étudié seul ce pays toute sa vie dans une France où ses œuvres n'ont pas été appréciées à leur juste valeur. Il est décédé en 1935 au crépuscule de sa vie solitaire.

2. Le passé des études coréennes en France

2.1. L'enseignement du coréen à son début (1956-1990)

L'enseignement des langues orientales en France remonte au milieu du XIX^e siècle. L'Ecole nationale des langues orientales vivantes (ENLOV, actuel INALCO) est fondée par la loi du 30 mars 1795 en plein milieu de la Révolution française. Il devient le berceau de l'enseignement des langues orientales en Europe. Le bicentenaire de la création de l'école a été célébré en 1995.

Le premier cours de chinois a lieu à l'ENLOV le 20 janvier 1840. Le chargé de cours était Antoine Bazin (1799-1862) qui sera nommé professeur lorsque le chinois devient une matière régulière de l'école en 1843. Premier enseignant de chinois en France, il occupe ce poste jusqu'en 1862, année de son décès.

Quant au japonais, c'est Léon de Rosny qui donne un cours de japonais gratuit le 5 mai 1863. Il le continue jusqu'en 1868, année au cours de laquelle le japonais devient une matière régulière de l'ENLOV, et Rosny est nommé professeur de japonais, un poste qu'il occupera pendant 39 ans, jusqu'en 1907.

Depuis cette époque, l'enseignement du chinois et du japonais s'est développé pour avoir 1 500 étudiants à tous les niveaux de cursus universitaire, avec 150 diplômés par an, pour chacune des deux langues à l'INALCO, en 1995. Ces deux langues sont enseignées à l'Université Paris 7, dans beaucoup d'autres universités, dans un grand nombre de Grandes Ecoles, de collèges et de lycées en France.

L'enseignement du coréen débute avec un retard de 116 ans sur le chinois et 93 ans sur le japonais. Les raisons en sont multiples : la petite dimension territoriale et démographique de la Corée par rapport au Japon et à la Chine, une colonisation par le

Japon durant 35 ans (1910-1945), la division de la péninsule coréenne à la suite de la guerre de Corée (1950-1953), la misère, le sous-développement, la dictature, etc. Malgré des conditions difficiles, l'enseignement du coréen débute en 1956 pour s'établir dans 8 universités françaises en 2013.

Parmi ces 8 universités, seules deux universités, c'est-à-dire l'Université Paris Diderot – Paris 7 (Section d'Etudes Coréennes, UFR LCAO) et l'INALCO (Unité de Langue et Civilisation Coréennes, Département Eurasie), offrent un cursus universitaire complet, Licence (3 ans), Master (2 ans) et Doctorat (3 ans) en études coréennes. L'EHESS ne dispense que le Master et le Doctorat.

2.2. Préparation de la base par Charles Haguenauer

Charles Haguenauer (1896-1976), le meilleur spécialiste de l'archéologie, de l'ethnologie et de la langue japonaise en France à l'époque, a jeté les bases des études coréennes en France. Il est le 2º successeur de Léon de Rosny, le premier professeur de japonais (en poste entre 1868-1907), après Joseph Dautremer (en poste entre 1907 et 1931). M. Haguenauer occupe ce poste à l'ENLOV entre 1932 et 1953, puis il est nommé professeur de japonais à la Sorbonne en 1953. Il occupe ce dernier poste jusqu'en 1967, l'année de sa retraite.

Charles Haguenauer commence sa carrière en enseignant le japonais à l'ENLOV. Il y donne également un cours de langue et civilisation coréennes en 1944-1945. 5 élèves assistent à ce cours, dont Huguette Rousset, spécialiste des arts asiatiques. Mais il a dû se réfugier en province pour éviter la répression des Juifs par les Nazis et son cours a été interrompu.

Il donne aussi des cours sur les religions au Japon et en Corée, entre 1933 et 1967, à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE). En 1968-1970, c'est Hartmut Rotermund qui y donne un cours sur les religions en Corée.

Après la fin de la Seconde guerre mondiale, une Section d'études japonaises a été créée en 1954 à la Sorbonne, Faculté des lettres de l'Université de Paris. Charles Haguenauer y est nommé professeur. Il occupe ce poste jusqu'en 1967.

Un cours de coréen y est ouvert grâce à ses efforts. Sur sa proposition, l'assemblée générale des professeurs de la Sorbonne, dont le directeur était Pierre Renouvin, décide de créer un Certificat d'études supérieures de coréen le 17 janvier 1959. Cette mesure a été approuvée le 1^{er} juin de la même année par un arrêté du ministère de l'Education nationale. Dans le même temps, la Section d'études japonaises change de nom en Section d'Etudes Japonaises et Coréennes. Ainsi, le coréen est devenu officiellement un des 4 certificats obligatoires pour la Licence.

En 1956, la Section compte trois enseignants : Charles Haguenauer, âgé de 60 ans à l'époque, professeur et directeur ; Mori Arimasa (1911-1976, 45 ans), lecteur de japonais depuis 1955 ; Li Ogg (1928-2001, 28 ans), lecteur de coréen depuis 1956. En 1958, un autre lecteur, Fujimori Bunkichi, les rejoint. Ces 4 enseignants assurent le fonctionnement de la Section jusqu'en 1969.

Ainsi, le coréen est devenu la 17^e langue étrangère enseignée à la Sorbonne. C'est André Fabre qui obtient le premier le certificat de coréen en 1962 à la Sorbonne, le 2^e Marc Orange en 1966.

2.3. Commencement de l'enseignement du coréen par Li Ogg

Arrivé à Paris le 13 janvier 1956 sur l'invitation de Charles Haguenauer, Li Ogg fait son premier cours de coréen dans la salle n° 2 de la Sorbonne le 25 janvier 1956 à 17 h - 19 h. Quatre étudiants français y étaient présents sur la recommandation de M. Haguenauer. C'étaient André Fabre, futur professeur de coréen à l'INALCO, Jean Perrin, futur diplomate, Jean Esmein, officier de marine et futur cadre d'une banque française, Françoise Moréchand, future vedette de télévision au Japon.

Après la Sorbonne, un diplôme DULCO de coréen a été créé en 1959 à l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (ENLOV, actuel INALCO). Cette école, ayant 200 ans d'histoire, est une institution prestigieuse qui a été créée en 1795 pour former les diplomates, les interprètes et les spécialistes de l'Orient. Elle était le centre de l'enseignement des langues orientales en France et en Europe. Tous ceux qui s'intéressaient à l'Extrême-Orient venaient étudier là. Cette école a la vocation de dispenser l'enseignement de toutes les langues du monde telles que le chinois, le japonais, l'arabe, l'hébreu, etc. en dehors des grandes langues européennes comme l'anglais, le français, l'allemand, l'italien, l'espagnol, le portugais, etc. La plupart des langues enseignées dans cette école sont des langues dites « rares ». Ainsi, le coréen est devenu la 42e langue enseignée à l'ENLOV.

A l'époque, les étudiants de l'ENLOV apprenaient en général deux langues en même temps. Après avoir suivi les cours de coréen pendant deux ou trois ans à l'école, les étudiants poursuivaient leur cursus de 3º année (Licence) à la Sorbonne. La même équipe enseignante donnait les cours à l'ENLOV et à la Sorbonne. Le nombre d'étudiants qui suivaient les cours de coréen étaient de 3 ou 4 à chaque niveau ; les cours de japonais et de chinois, entre 10 et 20.

Li Ogg y enseigne en tant que chargé de cours entre 1960 et 1965, puis lecteur entre 1965 et 1969. Il est nommé en 1969 maître assistant (actuel maître de conférences) à l'Université Paris 7. A sa place à l'ENLOV, André Fabre (1932-2009) est nommé professeur de coréen.

En 1959, un Centre d'études coréennes a été créé à la Sorbonne, avec Charles Haguenauer comme directeur. D'après Marc Orange, le centre se réduisait à un carton dans un couloir de l'université. Il n'existait donc que de nom à l'époque.

Ces trois institutions, créées en 1959, ont fonctionné sans changement jusqu'en 1969.

2.4. Les études coréennes et la réforme du système éducatif français en 1969-1970.

En 1968 éclatent des manifestions contestataires des étudiants, de grande ampleur. Les universités françaises se trouvaient face à l'affluence d'un grand nombre d'étudiants, due au baby boom d'après-guerre et à l'élévation du niveau de vie. Elles étaient incapables de les accueillir avec les personnels et les équipements existants. Une grande réorganisation était nécessaire. Il fallait créer de nouvelles universités. Les universités existantes ont éclaté. Les facultés des universités ont constitué les noyaux des nouvelles universités. Ces anciennes facultés se sont transformées en universités pluridisciplinaires, en y ajoutant de nouvelles disciplines. Ainsi, on a vu

naître 13 universités pluridisciplinaires à Paris, 3 dans les grandes villes de province comme Lyon, Bordeaux, Strasbourg, etc., où il n'y avait qu'une seule université auparavant.

A la suite de cette réforme, la Section d'études japonaises et coréennes se divisent en deux sections indépendantes. Les quatre sections d'études chinoises, coréennes, japonaises et vietnamiennes de la Sorbonne, forment l'UFR LCAO (Langues et Civilisations de l'Asie Orientale), et viennent se rattacher à l'Université Denis Diderot - Paris 7, nouvellement créée en 1970.

A l'ENLOV, le coréen et le japonais forment le Département Corée-Japon.

Le Centre d'Etudes Coréennes à la Sorbonne est placé sous la tutelle du Collège de France en 1973.

2.5. Section d'études coréennes à l'UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale (LCAO), Université Denis Diderot - Paris 7 (actuelle Université Paris Diderot – Paris 7)

La nouvelle université Paris 7 prend place sur le campus de Jussieu avec l'Université Paris 6, près de la Seine, dans le 5^e arrondissement de Paris. Il existait des bâtiments nouvellement construits avec une tour centrale de 25 étages au milieu.

L'UFR de l'Asie Orientale comprend 4 Sections d'études, chinoises, coréennes, japonaises et vietnamiennes.

La Section d'études coréennes fonctionnait avec Li Ogg, maître assistant, le seul enseignant titulaire, aidé par deux, puis trois ou quatre chargés de cours. Ces derniers étaient des Français et des Coréens qui préparaient leur thèse ou envoyés par les universités coréennes.

Li Ogg, historien, spécialiste de l'antiquité coréenne, devient professeur des universités en 1983. Choi Seung-un, lecteur depuis 1982, est nommé maître de conférences en 1988; Martine Prost, lectrice depuis 1983, est nommé également maître de conférences en 1988. Cette équipe assure la vie de la section jusqu'en 1993, l'année de retraite de Li Ogg.

Le cursus universitaire comprenait, depuis 1970, un DEUG (1ère-2e années), une Licence (3e année), une Maîtrise (4e année), un DEA (Diplôme d'étude approfondie, 5e année), puis un Doctorat de 3e cycle, doctorat d'Etat ou doctorat d'université. Les effectifs étudiants en coréen étaient de 20 à 30 pour tous les niveaux jusqu'au milieu des années 1980, et ils s'élèvent à 69 en 1988-1989.

La Section d'Etudes Coréennes possédait une bibliothèque assez importante avec 25 000 volumes.

Li Ogg donne également un cours d'histoire de l'antiquité coréenne à la 4º Section (langue et histoire) de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes (EPHE) entre 1970 et 1983. Puis, Daniel Bouchez lui a succédé pour donner un cours de littérature classique et de philologie jusqu'en 1984.

A la 5^e Section (religions) de l'EPHE, Li Ogg assure un autre cours sur les religions en Corée entre 1970 et 1982. Ensuite, Alexandre Guillemoz prend le relais en donnant un cours sur le chamanisme coréen entre 1986 et 1995. Choi Seok-gyu, un linguiste, y a donné un cours de linguistique structurelle de 1977 à 1993.

Après la retraite de Charles Haguenauer, Li Ogg prend la direction du Centre d'études coréennes du Collège de France, et y reste entre 1970 et 1993. Il participe aussi à la création de l'AKSE (Association for Korean Studies in Europe) avec le professeur Vos aux Pays-Bas et le professeur Skillend en Angleterre. Il en devient le secrétaire général en 1976-1978, le vice-président en 1978-1980 et le président en 1980-1982.

Le nombre total des effectifs étudiants en coréen à Paris 7, de la 1ère à la 4e année, augmente et passe à 54 en 1989-1990 grâce aux effets des Jeux Olympiques 88 de Séoul. Puis, il retombe à 26 en 1990-1991, à 27 en 1992-1993, pour remonter à 46 en 1993-1994 et à 33 en 1994-1995. Il était plus important que le vietnamien dans les années 1980, mais le vietnamien dépasse le coréen dans les années 1990. Les étudiants en chinois étaient au nombre de 400, en japonais, 300.

2.6. Section d'Etudes coréennes, Département Corée-Japon à l'INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales)

L'INALCO faisait partie de l'Université Paris 3 à partir de 1969. Le siège historique de l'Ecole des langues orientales, rue de Lille, Paris 6^e, était trop exigu. La plupart des départements se sont installés dans les locaux laissés par la NATO, déplacée à Bruxelles, à Dauphine, Paris 16^e. En 1985, l'école prend son indépendance et acquiert le statut de grand établissement d'enseignement supérieur comme les universités.

La Section coréenne fonctionnait avec André Fabre (linguiste), qui assumait aussi les fonctions de directeur du Département Corée-Japon jusqu'en 1989, et avec deux répétitrices, Lee Byoung-jou (linguiste) depuis 1972 et Shim Seung-ja (linguiste) depuis 1975. C'est en 1995 que Patrick Maurus, nommé maître de conférences, vient compléter l'équipe enseignante.

En 1963, un étudiant a été diplômé de DULCO, équivalent au DEUG, instauré en 1960. Depuis cette date, 74 ont été diplômés de DULCO (Licence) et de DREA (Maîtrise), jusqu'en 1994. Le coréen était la 30e langue du point de vue du nombre de diplômés jusqu'en 1994. Le doctorat en études coréennes se préparait en général à l'Université Paris 7 ou à l'EHESS.

Le nombre total des étudiants en coréen à l'INALCO se situait autour d'une centaine en moyenne par an dans les années 1990.

2.7. Création des cours de coréen dans les universités en province

L'enseignement du coréen s'étend aux universités en province dès le début des années 1980. Un cours de coréen a été ouvert à l'Université Lyon 3 en 1983, à l'Université Bordeaux 3 en 1986 et à l'Université du Havre en 1987.

2.7.1. Université Jean Moulin – Lyon 3

Un cours de coréen a été créé à la Faculté des Langues, Université Jean Moulin – Lyon 3 en 1983. Lyon avec son agglomération est la 2^e plus grande cité après l'Île-de-France. La ville est située à 450 km au sud-est de Paris.

Li Jin-Mieung, chargé de cours, a d'abord effectué trois conférences sur la civilisation coréenne les vendredi 21 et 27 octobre, le 4 novembre 1983, au Service de la Formation continue de l'université. 23 adultes ont suivi ses conférences. Le premier cours de 3 h du Brevet (diplôme universitaire) de coréen a eu lieu le lundi 7 novembre. C'était la première semaine de la rentrée scolaire 1983-1984. 4 étudiants ont suivi ce cours. Les cours de coréen, comme une vingtaine d'autres langues du Brevet, regroupaient les étudiants qui prenaient le coréen comme une matière optionnelle obligatoire (LV3) et les adultes qui s'inscrivaient au Service de la Formation continue, en payant un droit d'inscription assez élevé. C'est la raison pour laquelle les cours ont eu lieu à partir de 17 h ou de 18 h. C'était un cours de 1,5 h, deux fois par semaine. En plus de LV3/Brevet, un DEUG de coréen a été créé en 1988, et a durée jusqu'en 2000, année au cours de laquelle ce diplôme ainsi que celui d'hébreu et celui de grec moderne ont été supprimés.

Le nombre d'étudiants variait selon les années entre 2 à 5 en DEUG ; 15 en 1ère année et 4 ou 5 en 2e et 3e années en LV3/Brevet. A l'époque, les étudiants qui s'intéressaient à l'Asie n'étaient pas très nombreux à Lyon. Même le japonais et le chinois en DEUG ne comptaient que 20 à 30 étudiants en 1ère année.

Le TGV a été mis en circulation entre Paris et Lyon en 1981. Il roule à 270 km à l'heure, et parcourt en 2 heures la distance entre les deux villes. Li Jin-Mieung, habitant à Paris, s'y rendait en TGV pour ses cours, et passait ses nuits dans un hôtel. C'est en 2001, qu'il a acquis un pied à terre à Lyon, et y vivait pendant les jours où il avait les cours à l'université, soit 4 jours par semaine.

2.7.2. Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3

Un cours de coréen s'ouvre en 1986 à l'Université Michel de Montaigne — Bordeaux 3. Bordeaux est une ville située à 600 km au sud-ouest de Paris, au bord de l'Atlantique. Il s'agit d'un DU (Diplôme universitaire) de coréen semblable à celui de Lyon 3. Kim Bona (Hanjeong) y enseigne le coréen en tant que chargée de cours entre 1986 et 1993. Elle est nommée maître de conférences en 1993, l'année pendant laquelle elle quitte Paris pour s'installer à Bordeaux. A partir de 1992, un TGV circule entre les deux villes à 300 km à l'heure.

Le cours de coréen a lieu 2 h par semaine en 1ère et 2e années, et 3 h en 3e année. Le nombre d'étudiants était assez important : 50 en 1ère année, 15 en 2e année, 10 en 3e année, soit 70 à 80 au total.

2.7.3. Université du Havre

On enseigne, à partir de 1987, la langue et la civilisation coréennes à la Section des Langues Orientales (chinois, coréen, japonais), Faculté des Affaires Internationales, Université du Havre, une ville située à 150 km à l'ouest de Paris, au bord de La Manche (British Channel).

Les cours de coréen ont lieu 5 h par semaine sur 5 ans, c'est-à-dire jusqu'au DESS (Diplôme d'études supérieures spécialisées). Le nombre d'étudiants en coréen variait entre 40 et 50 au début des années 1990. Ce sont des étudiants en commerce et économie. Les cours ont été assurés par Shim Seung-ja, linguiste, entre 1987 et 1991, puis par Choi-Chabal Eun-Sook à partir de 1989. Choi Eun-Sook, spécialiste de la littérature contemporaine, a été nommée maître de conférences en 1992. Elle est assistée par deux chargés de cours.

2.8. EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)

C'est un établissement d'enseignement supérieur spécialisé en sciences sociales où les étudiants font leurs études en Maîtrise (actuel Master) et en Doctorat. Le Conseil scientifique de l'école a décidé, en juin 1989, d'instaurer le GRESCO (Groupe de recherches sur l'économie et la société de la Corée), et Bertrand Chung (Seong-Bae, sciences politiques) en est nommé le directeur. Il est nommé maître de conférences en 1990, puis directeur d'études (assimilé au grade de professeur des universités) en septembre 1995. Ainsi, les études coréennes se sont implantées dans cette institution.

Alain Delissen (histoire contemporaine), nommé chargé de recherche au CNRS en 1994, affecté d'abord à l'Institut d'Asie orientale-CNRS URA 1579 à Lyon, rejoint le GRESCO en qualité de maître de conférences en 1995.

Le Groupe de recherche sur la Corée URA 1474 (responsables: Li Ogg et Daniel Bouchez) créé en 1991 au CNRS, rattaché à l'Université Paris 7, est transféré à l'EHESS le 1^{er} janvier 1995, et remplace le GRESCO. En même temps, Alexandre Guillemoz, chargé de recherche au CNRS, est nommé maître de conférences à l'EHESS. Il deviendra directeur d'études en 1999, succédant au poste de Bertrand Chung parti à la retraite en 1998.

Le GRESCO/URA 1474 (futur UMR 8173) est le futur Centre de recherches sur la Corée – CRC – qui deviendra la seule URA puis UMR de recherches sur la Corée, devenant ensuite, la partie coréenne d'une UMR Chine, Corée Japon (UMR 8173 CCJ, EHESS-CNRS, en partenariat avec Paris-Diderot. Il a organisé plusieurs colloques sur la Corée : « Rencontre avec la société coréenne » en avril 1900, « La tradition et le développement en Corée » en mars 1991, « L'économie coréenne » en mai 1993, et en particulier, « Symposium international sur Séoul » les 13-15 mai 1996 avec la participation de chercheurs venus de Corée, des Etats-Unis et de pays européens.

2.9. CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)

Trois chercheurs spécialistes de la Corée appartenaient à la Section 33 « Mondes modernes et contemporains » du CNRS. Marc Orange (histoire moderne et contemporaine), y est entré le premier en 1965 en tant que chargé de recherche (assimilé à maître de conférences), Daniel Bouchez (littérature classique) en 1972 et Alexandre Guillemoz (anthropologue, spécialiste des chamanes *mudang*) en 1979. Ils donnaient également des cours à l'Université Paris 7. Daniel Bouchez a dirigé l'UFR LCAO de Paris 7 en tant que directeur en 1986-1988. Marc Orange, détaché au Collège de France, s'occupait des affaires du Centre d'études coréennes, dirigé par Li Ogg. Alexandre Guillemoz est muté à l'EHESS en 1998 où il restera jusqu'à sa retraite en 2007. Il y a également au CNRS une directrice de recherche Nathalie Luca qui relève du domaine de la science des religions.

En plus de ces institutions, Elizabeth Chabanol (archéologie) est nommée maître de conférences à l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO) en 2001. Elle s'occupe de l'antenne de l'EFEO à Séoul, établie par Bertrand Chung au sein du Centre de recherche sur l'Asie à l'Université Goryeo à Séoul.

2.10. Centres de recherche et bibliothèques

2.10.1. Le Centre (puis Institut) d'Etudes Coréennes du Collège de France

Créé par Charles Haguenauer à la Sorbonne, le centre se rattache au Collège de France en 1973. Charles Haguenauer en était le directeur entre 1969 et 1976, puis Li Ogg entre 1976 et 1993, ensuite Marc Orange à partir de février 1994.

Le CEC a déménagé, en 1989, avec d'autres centres, dans les locaux du Collège de France au 52, rue Cardinal Lemoine, Paris 5^e. Là, le centre dispose d'un bureau et d'une bibliothèque renfermant 5000 volumes, ainsi que des livres qui ont appartenus à Maurice Courant.

2.10.2. AFPEC (Association française pour l'Etude de la Corée)

En dehors des établissements d'enseignement et de recherche, il existe l'Association française pour l'Etude de la Corée (AFPEC), un organe de recherche et d'amitié entre les chercheurs, créé en 1986, conformément aux dispositions prises lors de l'assemblée générale constituante du 24 mai 1985. Le but de l'AFPEC est de promouvoir les études coréennes en France, d'encourager la publication des ouvrages et des articles sur la Corée, et de renforcer les relations entre la France et la Corée. Daniel Bouchez en a été élu le premier président. Après lui, Marc Orange, Bertrand Chung, Alexandre Guillemoz, de nouveau Marc Orange ont dirigé l'association. Elle compte une cinquantaine de membres, publie le *Bulletin de l'AFPEC* une fois par an, et organise quelquefois des colloques sur la Corée.

2.10.3. AKSE (Association for Korean Studies in Europe)

Les enseignants-chercheurs français jouent un rôle important au sein de l'AKSE (Association for Korean Studies in Europe). Créée en 1976 par Vos (Pays-Bas), Skillend (Angleterre) et Li Ogg (France), elle a organisé son premier congrès l'année suivante. Son 15e congrès a lieu en 1991 à Dourdan en France. Après cette date, le congrès a lieu tous les deux ans dans différents pays à tour de rôle. Les chercheurs français Li Ogg, Daniel Bouchez, André Fabre, Alexandre Guillemoz en ont assuré la présidence.

3. Le présent des études coréennes en France (1990-2013)

Entre 1990 et 2013, les études coréennes ont connu un changement important. Il s'agit notamment du changement des équipes enseignantes. La première génération et la « première et demi » génération d'enseignants-chercheurs ont pris leur retraite, et ont été remplacées par de jeunes coréanologues. Des cours de coréen ont également été créés dans de nouveaux établissements. On a connu aussi l'expansion de l'enseignement du coréen dans les établissements d'enseignement secondaire, c'est-à-dire dans les lycées.

Le nombre d'étudiant en coréen s'est accru très rapidement et d'une grande ampleur à partir de 2005, à tel point que les universités ne peuvent les accueillir tous.

3.1. La procédure de recrutement des professeurs des universités et des maîtres de conférences en France

Tous les établissements d'enseignement et de recherche, que nous venons de mentionner, sont publics. Il y a deux catégories d'enseignants-chercheurs titulaires d'université en France. Ce sont les professeurs des universités (Pr/PU) et les maîtres de conférences (MC/MCF). Le directeur d'études à l'EHESS et le directeur de recherche au CNRS sont assimilés au professeur des universités. Le chargé de recherche au CNRS est assimilé au maître de conférences.

Ils sont tous fonctionnaires de l'Etat français. A ce titre, ils relèvent du statut général de la fonction publique. Une fois nommés, leur emploi est garanti jusqu'à l'âge de retraite qui se situe à 65 ans, mais aujourd'hui il est possible de prolonger leur service jusqu'à la fin de l'année scolaire de leur 68^e anniversaire. Par conséquent, si une personne, travaillant dans le domaine des études coréennes, est nommée à un tel poste, l'enseignement et la recherche sur la Corée prennent place de façon durable, jusqu'à la fin de la carrière de cette personne, d'où l'importance cruciale d'avoir des enseignants-chercheurs titulaires.

La France pratique un système de fonction publique, très bureaucratique, centralisé et conservateur, et l'enseignement et la recherche sont les affaires de l'Etat. Par conséquent, tous les fonctionnaires forment, selon leur grade et catégorie, les corps : corps des professeurs des universités, corps des maîtres de conférences, corps des chargés de recherche, corps des directeurs de recherche, corps des conservateurs en chef nationaux, corps des cadres d'Orient, etc. Les corps sont fermés et cloisonnés. Il n'y a pas de communication entre les corps et entre les grades. Par exemple, un maître de conférences ne peut pas devenir professeur des universités par ancienneté. La seule possibilité est de réussir à un concours propre à chaque catégorie et à chaque corps, ou d'avoir des diplômes requis et de réussir à un recrutement public. C'est une sorte de mandarinat ou de système de *gwageo* sous la dynastie Joseon (1392-1910) en Corée, qui se pratique rigoureusement en France.

Dans le cas des enseignants-chercheurs titulaires d'université, pour devenir professeur des universités, on doit faire, d'abord, un diplôme national qui s'appelle « Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) ». Pour l'HDR, il faut faire une soutenance devant un jury de cinq membres ou plus comme un doctorat qui se soutient devant un jury de trois membres ou plus. Il n'y a pas de mention pour l'HDR. Ensuite, il doit être qualifié aux fonctions de professeur des universités par une section (section 15 pour le coréen et d'autres langues orientales) du CNU (Conseil national des universités). La qualification est valable pour 4 ans. L'HDR permet à son titulaire de diriger des doctorats, et de postuler un poste de professeur des universités offert au recrutement.

La personne, titulaire d'une HDR et qualifiée par le CNU, peut poser sa candidature à des postes offerts au recrutement par les universités. Tous les ans, vers la fin du mois de février, le ministère de l'Education nationale publie, dans le *Journal Officiel* (JO) de la République française et dans le *Bulletin Officiel* (BO) du ministère, une liste des postes de professeurs des universités et celle des maîtres de conférences, offerts au recrutement, des 80 universités françaises. S'il y a un poste qui concerne son

domaine, l'intéressé peut poser sa candidature. S'il y a plusieurs postes dans le même domaine, on peut poser une candidature multiple.

Après la publication des postes, le candidat postule un ou des postes en envoyant deux dossiers à l'université concernée. A l'université, un comité de sélection (anciennement Commission de spécialistes) se met en place pour chaque section CNU. Le comité est composé de professeurs et de maîtres de conférences dont la moitié doit être membres extérieurs appartenant à d'autres universités. Pour le recrutement d'un maître de conférences, le comité délibère au complet. Quant au poste de professeur, seuls les membres-professeurs du comité délibèrent. Au premier comité, on examine les dossiers présentés par les candidats, examinés par deux rapporteurs pour chaque candidat. Le comité sélectionne les trois ou quatre meilleurs candidats qui conviennent le mieux au profil du poste, et qui seront convoqués au deuxième comité pour leur audition. A la suite de l'audition des candidats, le comité classe les candidats par ordre de mérite. En général, le candidat classé au premier est nommé professeur des universités par un décret du président de la République. C'est une nomination collective pour toutes les universités. Le directeur d'études à l'EHESS et le directeur de recherche au CNRS, étant assimilés au professeur des universités, sont également nommés par un décret présidentiel. Le maître de conférences est nommé par un arrêté du ministre de l'Education nationale.

L'âge moyen des professeurs des universités recrutés à la suite de la campagne de recrutement 2001 était de 50 ans en moyenne pour les sciences humaines, de 52 ans pour les langues rares comme le coréen, le japonais, le chinois ; l'âge moyen des maîtres de conférences nouvellement recrutés était de 38 ans pour les sciences humaines, 40 ans pour les langues rares.

En sciences pures, l'âge moyen des enseignants titulaires nouvellement recrutés est inférieur de 10 ans par rapport à celui des enseignants en sciences humaines.

Les enseignants titulaires d'université (PU et MCF) doivent obligatoirement assurer 192 heures de cours par an. S'il fait plus d'heures de cours, les heures complémentaires sont payées, en plus de son salaire, au tarif des vacataires. Ce sont eux qui participent à toutes les instances de décision de l'université, avec les délégués des personnels administratifs et techniques, et ceux des étudiants.

En plus des enseignants titulaires, il y un grand nombre d'autres catégories d'enseignants qui assurent leur service à l'université. Ce sont les professeurs agrégés de lycée, les professeurs certifiés de collège, les maîtres de langues, les lecteurs et les ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche), et les chargés de cours (vacataires).

Le professeur agrégé et le professeur certifié peuvent pleinement appartenir à l'université, ou donner des cours en tant que chargés de cours. Mais, ils doivent assurer autant d'heures de cours au lycée ou au collège, touchent leur salaire d'agrégé ou de certifié, et ne peuvent participer à des instances de décision de l'université.

Pour devenir maître de langues et lecteur, il faut avoir le diplôme de master ou un doctorat. Ils signent un contrat d'embauche d'un an, renouvelable une fois. Par conséquent, la même personne ne peut continuer son service au-delà de deux ans. Le défaut de ce poste est qu'il faut alors changer de titulaires.

L'ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) est recruté sur un poste laissé vacant par un titulaire (PU et MCF) en mission, en détachement ou en congé sans solde. Il doit être en doctorat ou diplômé d'un doctorat. Il est engagé seulement pour la durée de la vacance d'un poste du titulaire.

Quant au chargé de cours, une personne peut être employée à condition qu'elle ait un emploi plein. Cette mesure est due en raison de la cotisation sociale de l'intéressé. Le profil idéal de chargé de cours est celui d'enseignant ou de chercheur d'un autre établissement d'enseignement ou de recherche. C'est la raison pour laquelle il est quelquefois difficile de trouver un chargé de cours approprié.

Toutes ces catégories d'enseignants non titulaires doivent poser leur candidature lors d'un recrutement, et leur dossier est examiné par le Comité de sélection.

3.2. La situation des études coréennes en 1990-1991

Les enseignants-chercheurs des études coréennes nommés par la procédure que nous venons de voir se répartissaient de la façon suivante en 1990-1991 (année de nomination au poste concerné) :

- -Université Paris 7: professeur des universités Li Ogg (1983), maîtres de conférences Choi Seung-un (1988), Martine Prost (1988).
 - -INALCO: professeur des universités André Fabre (1969).
 - -Université Lyon 3 : maître de conférences Li Jin-Mieung.
- -CNRS : directeur de recherche Daniel Bouchez, ingénieur Marc Orange, chargé de recherche Alexandre Guillemoz.
 - -EHESS: maître de conférences Bertrand Chung.

Cela fait 2 professeurs des universités et 6 maîtres de conférences pour toute la France en 1990-1991.

3.3. Changements entre 1990 et 2005

Les changements significatifs dans le domaine des études coréennes entre 1990 et 2005 sont le départ à la retraite de plusieurs enseignants-chercheurs de la première génération, ayant atteint l'âge de 65 ans, la nomination de trois professeurs des universités et plusieurs maîtres de conférences.

Ceux qui sont partis à la retraite sont Li Ogg (Paris 7, histoire d'antiquité, 1993), Daniel Bouchez (CNRS, littérature classique, 1993), André Fabre (INALCO, linguistique, 1997), Bertrand Chung (EHESS, sciences politiques, 1998). Ils étaient tous professeurs des universités.

Au début des années 2000, Marc Orange (CNRS, historien, 2002) et Lee Byoung-Joo (Paris 7, linguistique, 2004) ont pris leur retraite.

Au total, six coréanologues sont partis à la retraite entre 1991 et 2005. Ils forment la première génération des études coréennes en France.

3.3.1. Université Paris 7

Li Ogg, parti à la retraite en 1993, est décédé le 28 juillet 2001 ; il est inhumé au cimetière de Montparnasse. Il a contribué à l'enracinement des études coréennes en France.

Après la retraite de ces personnes, il y a eu une période de vide dans la direction des thèses sur la Corée. Ce vide a été comblé momentanément par la nomination de Bertrand Chung en qualité de directeur d'études à l'EHESS le 1er septembre 1995, mais il a pris sa retraite en 1998. Alexandre Guillemoz, devenu directeur de recherche au CNRS en 1998, vient à l'EHESS en tant que directeur d'études le 1er décembre 1999-succédant à Bertrand Chung.

3.3.2. INALCO

Patrick Maurus, maître de conférences, soutient son HDR en 1999 sur la littérature coréenne à l'Université Paris 7, mais il n'accédera au poste de professeur des universités qu'en 2009.

La section d'études coréennes, qui faisait partie du Département Corée-Japon depuis 1969, se rattache au Département Eurasie à partir de la rentrée 2000. Les cours de coréen ont lieu à Clichy à Paris. Le nombre d'étudiants était d'une centaine de la 1ère à la 4e années dans les années 1990, mais il a diminué à 45 en 2001-2002, au même niveau que le thaï, le cambodgien, l'indonésien, loin derrière le vietnamien, ne représentant qu'un quinzième du japonais et du chinois.

L'équipe enseignante était composée de deux maîtres de conférences Shim Seung-ja (linguistique, 2000) et Kim Dae-yeol (religions, pensées philosophiques, 2001). Patrick Maurus prend un congé en septembre 2000, séjourne à Séoul avant d'être nommé attaché culturel près l'ambassade de France en Corée. Il revient à l'école à la rentrée 2004. En dehors de ces enseignants titulaires, il y avait 3 lecteurs et quelques chargés de cours. Parti à la retraite en 1997, André Fabre, né en 1932, est décédé à Perpignan le 27 juillet 2009.

3.3.3. Université Lyon 3

Li Jin-Mieung (histoire moderne et contemporaine, grammaire du coréen, histoire économique et démographique de la Corée, recherche sur la question de Dokdo et sur la dénomination de la mer entre la Corée et le Japon) soutient son HDR en sciences humaines à l'Université Paris 7 le lundi 27 mars 2000, et commence à diriger les thèses sur la Corée à l'Université Paris 7 dès la rentrée 2000. Il est nommé professeur des universités à l'Université Lyon 3 le 1^{er} septembre 2001. Il pouvait occuper ce poste car l'université a transformé le poste de professeur de grec moderne, dont la titulaire partait à la retraite, en celui de coréen. Ainsi, Li Jin-Mieung devient le premier Coréen, après Li Ogg, à accéder à ce grade universitaire.

Les personnes qui sont nommées maître de conférences entre 1990 et 2005 sont :

Chabal-Choi Eun-Sook (littérature) en 1992 à l'Université du Havre, Kim Bona (littérature) en 1993 à l'Université de Bordeaux 3, Alain Delissen (histoire contemporaine, spécialiste de la Corée sous l'occupation japonaise) en 1994 au CNRS, qui sera affecté à l'EHESS en 1995, Patrick Maurus (littérature contemporaine, 1995)

à l'INALCO, Lee Byoung-joo (linguistique, 1997) à Paris 7, Shim Seung-Ja (linguistique, 2000) à l'INALCO, Elisabeth Chabanol (archéologie, 2001) à l'EFEO, Kim Dae-yeol (pensées philosophiques, religions, 2001) à l'INALCO, Evelyne Chérel-Riquier (histoire contemporaine, 2002) à l'Université de La Rochelle. A l'Université Paris 7, Yannick Bruneton (histoire du bouddhisme de Goryeo, 2004) est nommé maître de conférences sur le poste de Lee Byoung-joo, partie à la retraite.

Il n'y aura aucun spécialiste de la Corée au CNRS après le départ à la retraite de Marc Orange en avril 2002.

Par conséquent, en mars 2005, il y avait, pour les études coréennes, 2 professeurs des universités et 11 maîtres de conférences, à savoir : 2 professeurs Alexandre Guillemoz et Li Jin-Mieung ; 11 maîtres de conférences Choi Seung-un, Martine Prost, Yannick Bruneton, Patrick Maurus, Shim Seung-ja, Kim Dae-yeol, Kim Bona, Choi Eun-sook, Alain Delissen, Elizabeth Chabanol, Evelyne Chérel-Riquier, soit 13 au total.

En dehors de ceux qui se consacrent entièrement aux études coréennes, il y en a d'autres qui s'occupent de la Corée partiellement. Ce sont Claude Balaize (Université catholique, géographie), Valérie Gelézeau (Paris 4 et Université de Marne-la-Vallée, géographie), Nathalie Luca (CNRS, religions), Francis Macouin (conservateur en chef, Musée Guimet), Pierre Cambon (conservateur en chef, Musée Guimet), Song Gill-Ja (conservateur en chef, BNF). Il y en a aussi beaucoup d'autres qui travaillent comme bibliothécaire, maître de langues, ATER, lecteur, chargé de cours.

3.4. Expansion des études coréennes entre 2005 et 2013

Entre 2005 et 2013, les effectifs étudiants en coréen ont augmenté considérablement dans tous les établissements. Les enseignants-chercheurs de la « première génération et demi » ont pris leur retraite, et ils sont remplacés par les jeunes enseignants. Les équipes enseignantes ont été renforcées par la création de nouveaux postes. Entre temps, il est devenu possible, pour les fonctionnaires, de prolonger leur service de trois ans à partir de 65 ans.

3.4.1. Section d'études coréennes, UFR Langues et Civilisations de l'Asie Orientale, Université Paris Diderot-Paris 7

En 1989, on a voulu mettre en place un programme d'échange des étudiants entre différents pays de l'Union Européenne, appelé « Erasmus ». Alors, il a fallu harmoniser les diplômes en usage dans ces pays, d'où est né le système commun européen de diplômes : LMD (Licence-Master-Doctorat ou système de 3-5-8). Les universités des pays européens reconnaissent mutuellement ces diplômes.

L'Université Paris 7 adopte ce système européen dès la rentrée scolaire 2005-2006. Dans ce système, la Licence s'effectue en 3 ans, le Master en 2 ans, le doctorat en 3 ans. Les notes sont comptées en ECTS (*European Credits Transfer System*). Chaque semestre correspond à 30 ECTS, une année scolaire, 60 ECTS. Donc, il faut obtenir 180 ECTS pour obtenir le diplôme de Licence. Les notes sont closes par semestre.

Système des cursus universitaires en France :

-Le nouveau système européen LMD a été adopté à partir de 2003-2004 selon les universités.

| Année | 1 ^{ère} | 2e | 3e | 4e | 5e | 6e | 7e | 8e |
|--------------------|-------------------------------------|-------|----------------------|----------|------------------------|----------|----|----|
| Ancien système | DEUG | | Licence | Maîtrise | DEA | Doctorat | | |
| Nouveau système | Licence (180 crédits*) | | Master (120 crédits) | | Doctorat (180 crédits) | | | |
| Ancien | DULO | CO | Dip.Sup. | DREA | DEA | Doctorat | | |
| système de | Certif | icats | | | | | | |
| l'INALCO | Dip. bilingue avec majeur-mineur | | Diplôme CPEI | | | | | |

*Le nouveau système est un système européen commun, et l'INALCO applique également ce système.

Abréviation de l'ECTS (*European Credits Transfer System*), le « crédit » est une note européenne. Le doctorat a 180 crédits pour la forme, mais une thèse n'est pas évaluée en crédits. Il est également difficile d'achever une thèse en sciences humaines en trois ans. Les doctorants peuvent prolonger leurs études d'un ou de deux ans avec dérogation.

A l'été 2006, l'Université Paris 7 déménage du campus de Jussieu, utilisé depuis 1970, vers le nouveau campus des Grands-Moulins, dans le 13e arrondissement de Paris, au bord de la Seine, un peu au sud du site François Mitterrand de la Bibliothèque Nationale de France (BNF). Les cours ont lieu sur ce nouveau site dès la rentrée 2006-2007. Les bâtiments du campus de Jussieu, construits au début des années 1970, renfermaient de l'amiante. On y vivait en mettant de l'adhésif contre l'amiante. Avec le commencement des travaux de désamiantage, l'ancien site des Grands-Moulins a été aménagé et rénové. On y a construit aussi de nouveaux bâtiments. Le nouveau site de l'Université Paris Diderot — Paris 7 est situé rue Marguerite Duras et rue Thomas Mann, 75013 Paris.

La Section d'Etudes Coréennes de l'UFR LCAO prépare, depuis sa création, les diplômes nationaux tels que la **Licence** LLCE – spécialité Coréen, et le **Master** recherche -Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (LLSHS), mention Asie orientale et Sciences humaines (AOSH), spécialité Etudes coréennes, et le **Doctorat** en « sciences humaines et l'Asie orientale » spécialité études coréennes. A côté de ces diplômes, il a été créé également un **DU** de langue coréenne et une préparation au TOPIK en 2006. Les cours du DU ont lieu le soir pour que les apprenants non spécialistes puissent suivre les cours de coréen.

L'équipe enseignante a été renforcée d'un poste de maître de conférences. Ainsi, Marie-Orange Rivé-Lasan (histoire contemporaine) a été recrutée en qualité de maître de conférences en 2010. Elle a été suivie de deux autres maîtres de conférences nouvellement recrutées : Kim Jin-ok (linguistique) en 2012 et Florence Galmiche (bouddhisme) en 2013. En revanche, Martine Prost a pris sa retraite anticipée le 1^{er} septembre 2011. Choi Seung-un est parti à la retraite le 1^{er} septembre 2013, mais malheureusement il est décédé à Séoul le 13 octobre 2013 des suites d'un cancer.

En octobre 2013, l'équipe enseignante se compose de 4 maîtres de conférences : Yannick Bruneton (MCF HDR), Marie-Orange Rivé-Lasan, Kim Jin-Ok et Florence Galmiche. Ils sont assistés par cinq maîtres de langues et quelques chargés de cours.

Entre 1970 à 1993, 30 personnes ont fait leur doctorat en études coréennes à l'Université Paris 7 sous la direction de Li Ogg. Pendant cette période, une vingtaine de thèses sur la Corée ont été soutenues en moyenne par an dans toutes les universités françaises. En 2001, Sin Hang-su a soutenu une thèse co-dirigée par l'Université Paris 7 et par l'Université Goryeo.

Dans les années 1990, une dizaine d'étudiants en moyenne par an préparaient leur thèse sur la Corée à l'Université Paris 7 et à l'EHESS.

Le doctorat en études japonaises et en études coréennes fait partie de l'Ecole Doctorale 131 « Langue, littérature, image, civilisations et sciences humaines (domaines francophone, anglophone, et d'Asie Orientale », créée en 1993. Li Jin-Mieung, professeur à l'Université Lyon 3, dirige, dès 2000, au sein de l'ED 131, en tant que membre extérieur, les thèses sur la Corée (discipline « sciences humaines et Asie Orientale »). Li Jin-Mieung est nommé professeur émérite à l'Université Lyon 3 le 1er septembre 2012, au moment de sa retraite. Son éméritat, valable pour 5 ans, lui permet de continuer à diriger les thèses en cours sous sa direction à l'Université Paris 7, et de participer à la soutenance d'autres thèses. 9 doctorants ont soutenu leur thèse à Paris 7 sous la direction de Li Jin-Mieung entre 2000 et 2013. En juin 2013, Yannick Bruneton a soutenu son HDR sur le bouddhisme de Goryeo à l'EPHE (Ecole pratique des hautes études, religions). Par conséquent, il peut diriger les thèses et postuler le poste de professeur s'il y en a un qui sera offert au recrutement.

Le nombre d'étudiants en 1ère année de coréen à l'Université Paris 7 entre 1990 et 2000 oscillait entre 10 et 15, ce qui correspond au 1/6e du chinois et du japonais, et à la moitié du vietnamien. Mais le nombre s'accroit de façon considérable, d'année en en année, dû à la croissance économique de la Corée du Sud, à l'importance de la technologie et de la culture coréennes, notamment k-pop ou *hallyu*. Le nombre d'étudiants inscrits en 1ère année en 2011-2012 atteint 148, presque au même niveau que le chinois et le japonais ou 9 fois celui du vietnamien. L'équipe enseignante existante ne pouvait pas les accueillir tous. Alors, la section a décidé de limiter le nombre d'inscrits à la première année à 100 étudiants à partir de 2012-2013. Un cours d'histoire contemporaine de la Corée en première année, ouvert à tous les étudiants en sciences humaines, attire près de 200 étudiants, et le cours a lieu dans un grand amphithéâtre avec un micro.

Mais les étudiants s'aperçoivent qu'il faut un effort fourni pour poursuivre les études à l'université. Un grand nombre d'entre eux abandonne leurs études avant la fin de la première année. C'est un phénomène général pour toutes les disciplines et dans toutes les universités. Par exemple, en 2011-2012, la Section d'études coréennes a compté 148 étudiants en 1ère année, 68 en 2e année, 17 en 3e année.

Evolution des effectifs étudiants en 1ère année de Licence à l'UFR Langues et civilisations de l'Asie orientale, entre 1990 et 2012 :

| Section d'études | chinoises | coréennes | japonaises | vietnamiennes |
|--------------------|-----------|-----------|------------|---------------|
| 1990-1995, moyenne | 73 | 12 | 85 | 23 |
| annuelle | | | | |

| 1995-1998, moyenne annuelle | 100 | 15 | 101 | 31 |
|--------------------------------|-----|-----|-----|----|
| 2001-2002 | 121 | 7 | 169 | 36 |
| 2005-2010 moyenne | 174 | 53 | 177 | 26 |
| annuelle | | | | |
| 2011-2012 | 153 | 148 | 118 | 16 |

3.4.2. Unité de Langue et Civilisation Coréennes, Département Eurasie, INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales)

En 2013, on enseigne dans cet institut 90 langues allant de l'albanais au yoruba, formant 16 départements.

Les installations de l'institut se trouvaient dispersées, depuis 1985, à Dauphine dans Paris 16^e et à Clichy dans Paris 18^e. A l'été 2011, l'institut déménage au 65, rue des Grands-Moulins, Paris 13^e, non loin de l'Université Paris 7 et de la Bibliothèque nationale de France.

L'institut comprend la BULAC (Bibliothèque Universitaire des Langues et Civilisations), émanant de l'ancienne bibliothèque des langues orientales, renforcées par l'apport d'ouvrages provenant de différents fonds.

L'équipe enseignante de l'Unité de Langue et Civilisation Coréennes est renforcée d'un poste de maître de conférences. Patrick Maurus est nommé professeur des universités le 1^{er} septembre 2009. Shim Seung-ja a pris sa retraite en 2010. Jeong Eun-jin (littérature contemporaine) est recrutée comme maître de conférences en 2010, et Kim Hui-yeon (religions, sociologie) en 2012 sur un poste créé. Si nous y ajoutons Kim Dae-yeol, nommé maître de conférences en 2001, l'équipe est composée d'un professeur et de trois maîtres de conférences. En plus d'eux, il y a 2 lecteurs et 8 chargés de cours.

L'institut instaure le diplôme LLCE (Langue, Littérature et Civilisation Etrangères) en 1995-1996, et le système européen LMD comme les universités.

Le nombre d'étudiants en 1ère année de coréen variait entre 40 et 50 en moyenne par an entre 1985-1986 et 2001-2002, mais il s'élève brutalement à 150 en 2005-2006 avant de retomber un peu, puis remonte à 160 en 2009-2010, à 190 en 2010-2011 et à 205 en 2011-2012. Le nombre diminue en 2e année pareillement aux autres universités : par exemple, 190 étudiants en première année en 2011-2011, réduit à une centaine en 2e année l'année suivante. Entre la 2e et la 3e années, le nombre ne diminue pas beaucoup.

3.4.3. EHESS

A l'EHESS, Alexandre Guillemoz est parti à la retraite en septembre 2006, et Alain Delissen devenu directeur de l'UMR 8173, lui a succédé. Alain Delissen devient directeur d'études en 2007. La même année, Valérie Gelézeau (géographe) vient rejoindre l'EHESS en qualité de maître de conférences. Alain Delissen succède à Martine Prost, partie à la retraite en 2011, au poste de directeur de l'Institut d'études coréennes du Collège de France. Valérie Gelézeau a obtenu son HDR sur la géographie de la Corée en 2012 ; elle a dirigé le Centre de recherches sur la Corée de 2008 à 2013.

Carré-Na Eun-joo, qui s'occupe des informations numériques du Centre de recherches sur la Corée, a été titularisée en 2007, en qualité d'ingénieur.

L'équipe se compose, en 2013, d'Alain Delissen, directeur d'études, et de Valérie Gelézeau, maître de conférences HDR. La direction du Centre de recherches sur la Corée est assurée par Isabelle Sancho (confucianisme à l'époque de Joseon), chargée de recherche au CNRS, depuis le 1^{er} octobre 2013.

3.4.4. Université Jean Moulin – Lyon 3

L'Université Jean Moulin - Lyon 3 a déménagé, à l'été 1999, quittant les locaux traditionnels bâtis au milieu du XIX^e siècle vers le nouveau site des Manufacture des Tabacs, rénové et complété avec des bâtiments nouvellement construits, au 6, rue Albert Thomas, Lyon 8^e.

En juin 2010, Li Jin-Mieung a décidé de partir à la retraite en 2011 à l'âge de 65 ans. Il a demandé à la présidence de l'université de redéployer son poste de professeur des universités dans une autre section et de donner un poste de maître de conférences à l'enseignement du coréen. Alors, les autorités universitaires ont décidé d'attribuer le poste de professeur à l'anglais et ont proposé un poste de lecteur pour le coréen. Comme on le sait, il faut changer de personne tous les deux ans pour le poste de lecteur, d'où l'instabilité et le manque de continuité dans l'enseignement. Face à cette situation défavorable. Li Jin-Mieung a décidé de prolonger son service de trois ans. Aussi, la décision de l'université de redéployer son poste de professeur à l'anglais a été annulée. Li Jin-Mieung a fait la même demande en juin 2011. A la rentrée, il s'est renseigné sur le devenir de sa demande. Son poste de professeur a été redéployé vers l'anglais, et un poste de maître de conférences d'anglais a été affecté au coréen. Li Jin-Mieung, rassuré de la continuité de l'enseignement du coréen dans la sérénité, a formulé sa demande de départ à la retraite. Un poste de maître de conférences de coréen est offert au recrutement l'année suivante. Le-Wang Minsook est recrutée en qualité de maître de conférences en 2012. L'équipe enseignante est composée de Le-Wang Minsook, et d'une chargée de cours.

Li Jin-Mieung part à la retraite le 1^{er} septembre 2012. En même temps, il est nommé professeur émérite à l'Université Lyon 3 pour 5 ans. Ce statut lui permet de continuer à diriger les thèses en cours sous sa direction à l'Université Paris 7.

A l'Université Lyon 3, les étudiants choisissent le coréen en LV3, comptant pour leur diplôme national. Ce sont pour la plupart les étudiants en LLCE de japonais. Il y a une dizaine d'étudiants en LLCE de chinois ou en LEA aussi. Les adultes peuvent suivre les cours de coréen en s'inscrivant au service de Formation appliquée continue de l'université, en octroyant un droit d'inscription. Pour eux, il s'agit d'un diplôme universitaire appelé « Brevet ». Les étudiants et les adultes suivent ensemble les cours. Les adultes ne sont que de 4 ou 5 en première année.

Les cours ont lieu 1,5 h deux fois par semaine pendant 10 semaines par semestre, soit 60 h par an, sur trois ans, sans compter les semaines des examens.

Le nombre d'étudiants en coréen en 1ère année oscillait entre 10 et 15 en moyenne par an entre 1990 et 2003. Il s'élève à 26 en 2003-2004, 60 en 2005-2006, 87 en 2010-2011, 106 en 2011-2012, 100 en 2012-2013. Il s'est accru considérablement à partir de 2005 pour se stabiliser autour de 100 à partir de 2011. En 2013, ils sont de 95

en 1ère année, 48 en 2e année, 20 en 3e année. Par conséquent, une centaine d'étudiants en 1ère année sont répartis en trois classes, la 2e année en deux classes, et la 3e en une seule classe.

Le nombre d'étudiants en coréen est multiplié par 5 entre 2004-2005 et 2013-2014, par 2,5 entre 2005-2006 et 2013-2014. Cette proportion d'accroissement du nombre d'étudiants en coréen est pareille aux autres universités.

Près de la moitié des étudiants en LLCE de japonais et de chinois vont au Japon ou en Chine pour poursuivre leur cursus de 3e année. 2 parmi ceux qui apprennent le coréen en LV3 peuvent partir faire leur 3e année en Corée, un à l'Université Seonggyungwan à Séoul et un autre à l'Université Dong.ui à Busan. Là, ils doivent suivre les cours de leur discipline qui est le japonais ou le chinois. Après leur 3e année, ils sont diplômés de LLCE de japonais ou de chinois.

Au début du mois de novembre 2013, le Conseil d'administration de l'Université a voté à l'unanimité l'ouverture d'un diplôme national Licence LEA (Langues étrangères appliquées) anglais-coréen à l'Université Lyon 3 dès la rentrée 2014-2015. C'est une création en sus de l'enseignement du coréen existant en LV3/DU (diplôme universitaire). Par conséquent, l'équipe enseignante sera surement renforcée.

Evolution du nombre d'étudiants en LV3 / Brevet (DU) de coréen à la Faculté des Langues, Université Lyon 3 (les adultes sont très peu nombreux, avec seulement 4 ou 5 en 1ère année)

| Année | I | II | III | Total |
|-----------|-----|----|-----|-------|
| 2013-2014 | 95 | 48 | 20 | 163 |
| 2012-2013 | 100 | 55 | 14 | 169 |
| 2011-2012 | 106 | 37 | 11 | 154 |
| 2010-2011 | 87 | 33 | 10 | 130 |
| 2009-2010 | 37 | 18 | 4 | 59 |
| 2008-2009 | 48 | 24 | 12 | 84 |
| 2007-2008 | 47 | 29 | 7 | 83 |
| 2006-2007 | 60 | 20 | 6 | 86 |
| 2005-2006 | 44 | 12 | 7 | 63 |
| 2004-2005 | 20 | 14 | 8 | 42 |

3.4.5. Université Michel de Montaigne – Bordeaux 3

Kim Bona, maître de conférences, a fait son HDR sur les études du *hyangga* en 2008. A partir de 2013, un cours de DU-FAD (Formation à distance) par internet est installé à côté du DU (diplôme universitaire) et du CLUB (certificat de langue de l'Université Bordeaux 3 – 12 langues) de coréen, ce qui nécessite plus de cours, d'où l'engagement d'une lectrice, Kim Jun-youn, depuis 2012-2013 grâce au financement par la Korea Foundation, et de deux chargés de cours, Kang Miran et Nicolas Bousquet.

DU, CLUB et DU-FAD sont tous des diplômes universitaires. Les cours de coréen n'entrent pas dans les diplômes nationaux comme une matière optionnelle

obligatoire. Ils se trouvent donc disjoints des diplômes nationaux tels que la Licence et la Maîtrise.

L'Université Bordeaux 3 a connu un accroissement très important du nombre d'étudiants en coréen depuis 2005. Le nombre d'étudiants en première année de coréen y était de 45 environ par an entre 2006 et 2010. Il s'est élevé à 71 en 2010-2011, à 110 en 2011-2012 et à 109 en 2013-2014.

Nombre d'étudiants en coréen à l'Université Bordeaux 3 en 2013-2014 :

| | 1 ^{ère} année | 2 ^e année | 3 ^e année | |
|--------|------------------------|----------------------|----------------------|--|
| DU | 23 | 8 | 7 | |
| DU-FAD | 16 | - | - | |
| Club | 70 | 40 | | |
| Total | 109 | 55 | | |

3.4.6. Université de La Rochelle

Il existe un LEA anglais-coréen à l'Université de la Rochelle. L'équipe enseignante est composée de deux maîtres de conférences, Evelyne Chérel-Riquier (histoire contemporaine) et Kwon Yong-hae (linguistique), lecteur en 2005-2007, nommé maître de conférences en 2007. Ils sont assistés par un lecteur. Le nombre total des étudiants sur tous les niveaux s'élève à 150 en 2013-2014.

3.4.7. Université du Havre

La Faculté des Affaires Internationales est une des cinq composantes de l'Université du Havre. Au sein de cette Faculté, se trouve l'ILCO (Institut des Langues et Civilisations Orientales) qui regroupe six langues : arabe, chinois, coréen, indonésien, japonais et russe. L'ILCO prépare les DULCO (diplôme universitaire des langues et civilisations orientales). Ces langues sont aussi offertes comme des matières optionnelles aux étudiants qui préparent une Licence et un Master à la Faculté.

L'équipe enseignante est constituée de Chabal-Choi Eun-sook, maître de conférences, et de deux chargés de cours. Pour le coréen, le nombre d'étudiants sur tous les niveaux s'élèves à 67 en 2013-2014.

Le nombre total des étudiants des 5 niveaux (années), en langues seulement, inscrits en ILCO en 2013-2014, à l'Université du Havre, se situe de la façon suivante entre parenthèses le nombre d'étudiants en 1ère année : Arabe 144 (74), Coréen 67 (40), Russe 58 (30), Japonais 110 (54), Chinois 117 (54), Indonésien 33 (26), total langues 529 (278).

3.4.8. Université d'Aix-en-Provence

Un cours de coréen a été ouvert en 2011 à l'Université d'Aix-en-Provence, et Kim-Cresenzo Hye-gyeong (linguistique) est nommée maître de conférences à compter du 1^{er} septembre de la même année.

Quant à l'Université de Rouen, à 130 km à l'ouest de Paris, un cours de coréen avait eu lieu depuis 2001 avec l'aide financière de la Korea Foundation, mais il a été fermé en septembre 2012.

3.4.9. CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique)

Il n'y avait aucun spécialiste de la Corée au CNRS depuis la retraite de Marc Orange en 2002. Isabelle Sancho (spécialiste du confucianisme à l'époque de Joseon) a été nommée chargée de recherche en 2009 pour combler quelque peu ce vide. Par ailleurs, elle est devenue directrice du Centre de recherches sur la Corée à l'EHESS à partir du 1^{er} octobre 2013, succédant à Valérie Gelézeau.

3.4.10. EFEO (Ecole française d'Extrême-Orient)

A l'EFEO, sans changement, Elisabeth Chabanol (archéologue), maître de conférences, assure le fonctionnement de l'antenne de l'école à Séoul.

Par conséquent, en octobre 2013, pour les études coréennes en France, il existe deux professeurs des universités (Patrick MAURUS, Alain DELISSEN), trois maîtres de conférences habilités à diriger des recherches (HDR) (KIM Bona, Valérie GELÉZEAU, Yannick BRUNETON), et 13 maîtres de conférences (Marie-Orange RIVE-LASAN, KIM Jin-ok, Florence GALMICHE, KIM Dae-yeol, JEONG Eun-jin, KIM Hui-yeon, LE-WANG Minsook, CHOI Eun-sook, Evelyne CHEREL-RIQUIER, KWON Yong-hae, Elisabeth CHABANOL, Isabelle SANCHO, KIM Hye-gyeong), soit un total de 18 enseignants-chercheurs titulaires. De 13 titulaires en 2005, le nombre a augmenté de 5, pour s'élever à 18 en 2013. En plus d'eux, Li Jin-Mieung, professeur émérite à l'Université Lyon 3 continue à diriger les thèses sur la Corée à l'ED 131 de l'Université Paris 7.

Comme nous l'avons vu plus haut, tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche français sont publics, assurent un enseignement de même qualité. Les enseignants et les chercheurs sont fonctionnaires d'Etat, relevant du statut général des fonctionnaires.

La création, ne serait-ce que quelques postes pour le coréen, est une chose exceptionnelle, vu la difficulté de la situation économique de la France, dont le gouvernement pratique une politique d'austérité depuis des années. Dirait-on que c'est un constat enviable pour les autres petites langues. Mais, cela était indispensable en raison de l'accroissement considérable du nombre d'étudiants en coréen notamment depuis 2005. D'un autre côté, il est aussi vrai que le nombre de postes pour l'enseignement du coréen est nettement inférieur par rapport au chinois et au japonais, en proportion avec le nombre d'étudiants pour chaque langue.

3.4.11. Grandes Ecoles

Les Grandes Ecoles sont des établissements spécialisés de niveau universitaire. Ces écoles ont un quota d'admission, d'où un concours d'entrée. Il est connu que les meilleurs élèves, futurs élites, entrent dans ces écoles. L'enseignement du coréen commence à être introduit récemment dans ces écoles.

3.4.11.1. Sciences Po de Paris

La Korea Foundation a financé une chaire d'études coréennes à Sciences-Po de Paris pendant 5 ans à partir de 2005 dans l'espoir de créer un poste de professeur. Tous les ans, un professeur a été recruté pour un an afin d'assurer les cours. Mais au terme de 5 ans d'aide financière, la création de poste n'a pas eu lieu. En revanche, un cours de langue coréenne ouvert en 2006 fonctionne toujours, et Tcho Hye-young en est la chargée de cours.

3.4.11.2. Sciences-Po du Havre

Un cours de coréen a également été créé dans cette école. Choi Eun-Sook, maître de conférences à l'Université du Havre, et une autre chargée de cours assurent les cours.

3.4.11.3. Ecole Normale Supérieure d'Ulm, Paris

C'est une école prestigieuse où les meilleurs élèves de classe préparatoire entrent après avoir passé un concours. Un cours de coréen a été créé en 2012. No Misug, chargée de cours, y a fait son premier cours le 17 octobre 2012, auprès de 7 élèves.

Cette école dispense l'enseignement de 19 langues dont 9 sont régulières. Quant aux 10 autres langues, leur cours s'ouvre quand il y a suffisamment de demandes. A la rentrée 2013, le cours de coréen a accueilli 13 inscrits, et il est assuré par No Misug, bibliothécaire titulaire à l'Institut d'Etudes Coréennes du Collège de France, et par An Jeong-min, lectrice à l'Université Paris 7, en alternance.

En dehors des établissements d'enseignement public, le Centre Culturel Coréen à Paris, inauguré en 1979, offre des cours de coréen gratuits depuis 1981. Récemment, 500 personnes ont afflué pour s'inscrire au cours de coréen pour les débutants. Ne pouvant tous les accueillir, le centre n'a pris que les 200 premières personnes. A l'automne 2013, les cours, répartis en 15 groupes, comptent quatre niveaux, pour chaque niveau, un cours d'une heure et demie, deux fois par semaine.

L'Institut Séjong a aussi ouvert des cours de coréen à Paris à partir de 2012, moyennant un droit d'inscription. 70 personnes suivent les cours. Lim Jun-seo assure la direction de l'institut Séjong à Paris.

3.4.12. Institut d'Etudes Coréennes du Collège de France

Après le départ à la retraite de son directeur Marc Orange (CNRS) en 2002, Martine Prost (Paris 7) est devenue directrice de l'institut. Après la retraite de Martine Prost en 2011, Alain Delissen (EHESS) lui a succédé au poste de directeur.

L'institut publie deux séries d'ouvrages depuis 1979 : « Mémoires du Centre d'études coréennes » et « Cahier d'études coréennes ». La première série compte 10 titres, la 2º deuxième, 8 titres, à ce jour.

3.4.13. Réseau des études sur la Corée

Le « Réseau des études sur la Corée », « Programme de recherche Paris Consortium », a été mis en place, en janvier 2012, par un consortium des coréanologues de l'Université Paris 7, l'INALCO et l'EHESS, grâce à l'aide financière de l'Academy of Korean Studies à Séoul. Son siège se trouve dans le bureau de la Section d'études coréennes à Paris 7. Le but de ce réseau est de relier les chercheurs francophones travaillant sur la Corée, et de diffuser les résultats de leurs recherches. Ce réseau a créé un blog d'actualités sur la plateforme en sciences humaines et sociales du CNRS, Hypotheses.org (http://parisconsortium.hypotheses.org).

Le site Web du réseau présente les événements dans le domaine des études coréennes, les groupes de recherche, les institutions, les publications, les réseaux d'études coréennes, etc. (http://www.reseau-etudes-coree.univ-paris-diderot.fr).

Le Réseau des études sur la Corée offre les ressources numériques assez importantes : 6 ouvrages dont les 3 volumes et le volume 4 supplémentaire de la Bibliographie coréenne et le Catalogue des livres chinois, coréens et japonais de Maurice Courant, l'Histoire de l'église de Corée de Charles Dallet, 10 thèses de doctorat, 120 articles académiques sur la Corée. Ces documents numérisés sont tous en français, sauf 5 articles en coréen de Daniel Bouchez. C'est une sorte de bibliothèque numérique sur la Corée.

3.4.14. Echanges avec les milieux académiques des pays étrangers

Les universités et les centres de recherche en études coréennes en France ont des relations étroites avec ceux des pays étrangers, en particulier avec ceux de la Corée du Sud, publics et privés. La Korea Research Foundation dans les années 1980, puis la Korea Foundation dès le milieu des années 1990 et l'Academy of Korean Studies apportent leur concours financiers pour diverses activités, telles que l'organisation de colloques, la publication d'ouvrages, la rémunération de certains vacataires, etc.

Les ministères français et sud-coréen de l'Education nationale apportent leur soutien financier à l'organisation d'ateliers de culture coréenne dans certains lycées français depuis 2010. Le ministère coréen de la Culture, la National Institute of Korean History, la Northeast Asian History Foundation, etc. accordent leur soutien matériel sous forme de don de livres, ou autres. Le Centre coréen de promotion de la littérature et des arts a apporté une aide financière lors de l'organisation d'un colloque sur la littérature coréenne en France. Ces institutions invitent les chercheurs français en Corée et accordent des facilités pour leurs séjour et recherches.

D'autre part, les chercheurs français offrent à leurs homologues coréens et européens la possibilité de faire leur recherche ou de participer à des colloques, symposiums ou séminaires en France. On leur propose également d'assurer des conférences et des cours. Cela contribue à renforcer les échanges de personnes et d'idées entre différents pays. Les enseignants-chercheurs français mènent aussi des recherches sur les documents et ouvrages sur la Corée qui existent en France. Ils participent aussi à la diffusion de la culture et la littérature coréennes par la traduction en français des œuvres littéraires coréennes.

3.5. Adoption de coréen en LV3 et implantation des ateliers de culture coréenne dans les lycées français

Le plus important changement récent est le début de la diffusion de la culture coréenne et de l'enseignement du coréen en LV3 dans certains lycées français. Se rendant compte de l'absence totale de la culture coréenne dans l'enseignement secondaire en France, Kim Cha-Jin, attaché d'éducation à l'ambassade de Corée en France, et Bouriane Lee, secrétaire générale de l'AFELACC (Association française des enseignants de langue et culture coréennes), actuelle attachée d'éducation à l'ambassade de Corée en France, ont pris l'initiative de mettre en place, à titre expérimental, un atelier de culture coréenne au lycée Camille Saint-Saëns à Rouen au

début de 2009. Le résultat en était encouragent, et ce fut le début de cette action en direction des établissements du secondaire.

3.5.1. Création de l'AFELACC et atelier de culture coréenne dans les collèges et lycées français

Ces activités ne pouvant être menées par le ministère sud-coréen de l'Education nationale, l'Association Française des Enseignants de Langue et Culture Coréennes (AFELACC) a été créée lors de son assemblée générale constituante du 13 juin 2009 au bureau de l'Association des résidents coréens en France à Paris. Cette association a été dûment enregistrée à la préfecture de Paris le 16 juillet, et son enregistrement a été publié dans la rubrique Associations du *Journal Officiel* de la République Française en date du 1^{er} août 2009.

Dès sa fondation, Li Jin-Mieung, professeur des universités, puis professeur émérite à l'Université Lyon 3, en est le président ; Kim Bona, maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux 3, la vice-présidente ; et Bouriane Lee, chargée de cours à l'Université Paris 8, la secrétaire générale. L'association a cinq sections régionales : Paris, Bordeaux, Rouen, Orléans et Nantes. Kim Cha-Jin, l'attaché d'éducation de l'époque, et Bouriane Lee ont beaucoup contribué à la création de cette association. Choi Jung-Rye, qui a succédé à Kim Cha-Jin, au poste d'attaché d'éducation, a également apporté son soutien sans réserve aux activités de l'AFELACC. Après le retour en Corée de Choi Jung-rye, c'est Bouriane Lee qui occupe le poste d'attachée d'éducation à l'ambassade de Corée à compter du 1er septembre 2013. Bouriane Lee, non-fonctionnaire de l'Education nationale coréenne, est la première personne recrutée localement et nommée à ce poste. A la suite de cela, Lee Hyun-Ok est désignée secrétaire générale de l'AFELACC.

L'AFELACC mène, grâce aux subventions des ministères français et coréen de l'Education nationale, des ateliers de culture coréenne dans une vingtaine d'établissements de l'enseignement secondaire à Paris, Bordeaux, Rouen, Nantes, Orléans et Chollet, auprès de 2000 collégiens et lycéens dès septembre 2009. A cet effet, c'est l'AFELACC qui assume les négociations avec les lycées, recrute et rémunère le personnel qui anime les ateliers, et paye les frais divers. Les établissements intéressés prennent en charge la moitié de la rémunération des intervenants.

L'atelier consiste à animer des activités culturelles, telles que des cours d'histoire-géographie et économie, musique de percussion, calligraphie, peinture coréenne, *Taekwondo*, bande dessinée coréenne *manhwa*, etc. L'atelier occupe quelques heures prises sur les heures de cours réguliers d'histoire-géographie, arts plastiques, musique, sport. Les élèves apprennent et pratiquent ces arts coréens.

Quelquefois une cérémonie du thé est organisée si l'occasion se présente. On sollicite aussi des dirigeants d'entreprise pour qu'ils donnent des conférences sur l'économie coréenne. Dans le cadre des ateliers, on présente et fait goûter la cuisine coréenne à la cantine de l'établissement. La cuisine est préparée par des cuisiniers coréens et français, avec le concours de l'Office du tourisme coréen à Paris. Cela pourrait faire partie de la mondialisation de la gastronomie coréenne.

Un des objectifs de ces ateliers est d'arriver à faire adopter la langue coréenne en tant que LV (langue vivante) 3 dans le programme de l'enseignement secondaire. Les efforts dans ce sens ont porté leurs fruits puisque trois lycées français ont adopté le coréen comme LV3 avec l'autorisation des académies concernées.

3.5.2. L'enseignement du coréen dans les lycées français et le développement d'un manuel de coréen

Faisant suite à l'autorisation accordée par l'arrêté du recteur de l'Académie de Bordeaux et chancelier des universités d'Aquitaine, Jean-Louis Nembrini, en date du 7 avril 2011, le lycée François Magendie (proviseur Jean-Paul Richard) à Bordeaux a officiellement mis en place un cours régulier de coréen LV3 à la rentrée 2011. Le premier cours a eu lieu le 7 septembre. Kang Miran est chargée d'assurer les cours, 3 h par semaine. En 2013-2014, le cours a lieu sur trois niveaux. Le nombre d'élèves est de 24 en classe de seconde, 16 en première, 16 en terminale. Les cours ont lieu 3 h par semaine pour chaque année.

Après Bordeaux, l'Académie de Paris a également autorisé l'ouverture des cours de coréen LV3 au Lycée Victor Duruy (proviseur Jacques Frizon) à Paris 7e, dès octobre 2011. Dans ce lycée, ce sont les cours de langue inter-établissements (LIE) qui regroupent, pour le coréen, les élèves d'une trentaine de lycées à Paris et en Ile-de-France, qui souhaitent apprendre cette langue. Actuellement 4 classes fonctionnent de la seconde à la terminale. Les enseignants sont Lim Jungwon, Tcho Hye-young, Jeong Nam-hui. Le nombre d'élèves s'élève à 127 au total dans 4 classes, dont 67 sont des Français, apprenants non natifs. Les cours ont lieu 3 h par semaine pour chaque année.

A la rentrée 2012-2013, le Lycée Camille Saint-Saëns (proviseur Dominique Desaix) à Rouen a aussi ouvert un cours de coréen LV3 avec l'autorisation de l'Académie de Rouen. Park Jae-won y assure les cours. Le nombre d'élève est de 24 en seconde, 16 en première. Les cours ont lieu 3 h par semaine.

Le nombre de lycéens qui se sont inscrits au cours de coréen LV3 dans ces trois établissements en 2013-2014 s'élève à 221, dont 163 sont des élèves français, le reste, soit 58 sont des élèves dont l'un ou les deux parents sont Coréens. Les élèves français n'avaient aucune connaissance de la Corée, ni du coréen au début de leur étude du coréen. Les autres sont ceux qui avaient une certaine connaissance de la Corée et du coréen par leur famille multiculturelle, grâce à leur fréquentation de l'école coréenne ou à leur séjour en Corée.

Afin de répondre à la nécessité d'un support destiné à l'enseignement du coréen dans les lycées, et à l'accroissement du nombre d'élèves qui vont se présenter aux épreuves du baccalauréat, première option facultative, LV3 coréen, il était urgent de concevoir, de développer et d'établir un manuel de coréen. A cette fin, un comité de dix enseignants du supérieur et du secondaire a été formé autour de Choi Eun-Sook, maître de conférences à l'Université du Havre, Kim Bona, maître de conférences HDR à l'Université Bordeaux 3 et Li Jin-Mieung, professeur émérite à l'Université Lyon 3. Le comité de rédaction s'est mis à travailler dès octobre 2010. Au terme de près de trois années d'efforts, le premier tome du manuel, *Apprenons le coréen ! Hangugeo-reul bae.upsida!*, a été achevé et publié aux Presses Universitaires de Bordeaux (créées en 1983) au début d'octobre 2013. L'ouvrage comprend un manuel (229 p.) avec un CD audio et un cahier d'exercices (127 p.). La publication du tome 2 est prévue pour 2014. Le manuel peut être utilisé non seulement par les lycéens, mais aussi par les étudiants d'université et par le public francophone. Il s'agit d'un manuel scolaire de coréen sérieux, conçu et développé par un groupe d'enseignants

expérimentés, et publié, pour la première fois, par une maison d'édition française prestigieuse. Il est mis en vente dans toutes les librairies générales et spécialisées en langues en France et dans les pays francophones à partir du 24 octobre 2013.

Le cours de coréen et les ateliers de culture coréenne permettent aussi des échanges actifs entre les lycées français et coréens. Des lycées des deux pays ont conclu des jumelages, et les élèves peuvent séjourner dans la famille de ceux du pays partenaire. Un voyage en Corée de 24 élèves du lycée Magendie de Bordeaux a été organisé grâce à l'aide de l'Office du tourisme coréen à Paris, entre le 13 et 24 octobre 2013, un voyage de rêve de dix jours, encadré par le proviseur adjoint du lycée et Kang Miran, l'enseignante de coréen.

Le tableau suivant montre les effectifs des élèves qui suivent les cours de coréen dans les trois lycées français en 2013-2014.

| Classe de | Seconde | Première | Terminale |
|-----------------------------------|---------|----------|-----------|
| | FF / FC | FF / FC | FF / FC |
| Lycée Victor Duruy, Paris | 22 / 14 | 25 / 17 | 20 / 27 |
| Lycée François Magendie, Bordeaux | 24 / - | 16 / - | 16 / - |
| Lycée Camille Saint-Saëns, Rouen | 24 / - | 16 / - | - |
| Sous-total | 70 / 14 | 57 / 17 | 36 / 27 |
| Total | 84 | 74 | 63 |

*FF: Elèves français dont les deux parents sont Français. 36 élèves en terminale vont se présenter aux épreuves de coréen LV3 au baccalauréat, après avoir appris le coréen, 3 h par semaines, pendant deux ans et demi. Ils ont commencé le coréen en tant que grands débutants n'ayant aucune connaissance de cette langue, ni de la culture coréenne.

FC: Elèves dont l'un ou les deux parents sont coréens. Ils sont issus de familles multiculturelles. Ils avaient une certaine connaissance du coréen et de la Corée grâce à la pratique linguistique dans leur famille, à l'école coréenne ou à leur séjour en Corée.

On estime qu'environ 70 élèves pourront se présenter aux épreuves de coréen LV3, première option facultative, du baccalauréat, en mars 2014. 36 d'entre eux sont des élèves français, et le reste des élèves sont issus de familles multiculturelles.

Conclusion et perspective d'avenir

L'enseignement du coréen et de la civilisation coréenne, ainsi que les recherches sur la Corée, ont débuté en 1956 grâce aux initiatives de Charles Haguenauer et de Li Ogg à la Faculté des Lettres (La Sorbonne), Université de Paris. Depuis cette date, ils n'ont cessé de s'étendre à l'Ecole (puis l'Institut) des Langues et Civilisations Orientales en 1959, à l'Université Paris 7 en 1970, au CNRS dans les années 1970, dans les universités en province - Université Lyon 3 en 1983, Université Bordeaux 3 en 1986, Université du Havre en 1987 - à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales en 1989, à l'Université de La Rochelle en 2002, à l'Université d'Aix-en Provence en 2011, dans quelques grandes écoles, et enfin dans trois lycées à partir de 2011.

Le nombre d'enseignants titulaires n'était que de 4 jusqu'en 1988. En octobre 2013, il s'élève à 18. Le nombre d'apprenants était peu élevé jusqu'à la fin des années 1990. Il s'est accru considérablement surtout après 2005. Ainsi, nous pouvons affirmer que la base des études coréennes s'est consolidée notamment au cours de ces dix dernières décennies.

Cela est dû, bien sûr, à la croissance économique remarquable, à la démocratisation, au développement de la technologie, à l'influence grandissante de la culture (*hallyu*, K-pop, *manhwa*, cinéma, animation, arts, littérature) et à la place importante dans la communauté internationale de la Corée du Sud. En 2013, la Corée du Sud se place au 12° rang mondial en termes de PIB, d'après le *World Factbook* de la CIA, et se trouve parmi les pays où la technologie est la plus avancée.

La montée en puissance de la Corée du Sud sur la scène internationale entraîne l'affluence des étudiants qui veulent apprendre le coréen dans les universités et dans les lycées français. Ce phénomène commencé vers 2000, s'accélère après 2005, pour se stabiliser à partir de 2010. Leur nombre est tel que les équipes et les équipements existants ne peuvent répondre efficacement à leur attente.

La taille des études coréennes à la fin des années 1990 ne représentait qu'un dixième de celle des études chinoises et des études japonaises. Elle était dépassée même par celle des études vietnamiennes. Aujourd'hui, les études coréennes en France se situent juste derrières les études chinoises et japonaises. Malgré cela, elles ne peuvent faire face à l'arrivée des étudiants en nombre croissant en raison du manque crucial d'enseignants. Ce manque est dû au développement tardif des études coréennes, à une époque où la situation économique de la France est moins bonne, alors que les études japonaises et chinoises ont vu les postes se créer dans les années 1980 où la situation économique de la France était encore favorable.

Cette fièvre des étudiants français pour la langue et la culture coréennes est-elle un phénomène passager ou durable? Combien de temps cela va-t-il encore durer? On ne peut répondre à ces questions. Le nombre d'étudiants varie fortement selon les années en raison de la nature même du système éducatif en France, qui consiste à maintenir l'éducation nationale à peu près gratuite jusqu'à la fin du cursus universitaire. Un étudiant ne paie qu'une somme insignifiante de 400 euros à peu près, soit 600 000 wons, de droit d'inscription par an, et il est libre de choisir la discipline qu'il souhaite étudier, s'il est titulaire d'un bac, d'où un abandon important des études au cours de la première année universitaire.

En tout cas, il nous semble être sûr que le phénomène actuel de forte attirance des étudiants vers le coréen en France va durer encore au moins dix ans. Et nous voudrions aussi dire que l'intérêt et l'engouement des étrangers pour la Corée, sa langue, sa culture dépendent de la puissance économique, technologique et culturelle, et du statut international de la Corée.

Tableau récapitulatif:

Situation de l'enseignement du coréen et des recherches sur la Corée dans l'enseignement supérieur en 2013-2014

Nombre total approximatif des étudiants inscrits en cours de coréen sur tous les niveaux des cursus universitaires en 213-2014.

Universités

- ---Université Paris Diderot Paris 7 et INALCO (Institut National des Langues et Civilisations Orientales : Licence Master Doctorat ; EHESS (Master et doctorat) : 1000.
- --Université de La Rochelle (Licence LEA anglais-coréen) : 150.
- --Université Jean Moulin Lyon 3, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3, Université du Havre, Université d'Aix-en-Provence : LV3, DU et formation à distance : 600.
- (Il est question de créer une licence LEA anglais-coréen à l'Université Lyon 3 et à l'Université Bordeaux 3 à partir de 2015.)
- --CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) et EFEO (Ecole Française d'Extrême-Orient).
- --Grandes-Ecoles: ENS d'Ulm, Sciences-Po de Paris et Sciences-Po du Havre: 150.

Total: 1900 étudiants

Cours de coréen dans les établissements privés

--Centre Culturel Coréen à Paris (gratuits) et Institut Sejong (payant) : 400.

Equipe enseignante

- --1 professeur émérite (doctorat + HDR, qui continue à diriger les thèses de doctorat)
- --2 professeurs des universités (doctorat + HDR) dont un directeur d'études
- --3 maîtres de conférences (doctorat +) HDR
- --13 maîtres de conférences

18 enseignants et chercheurs titulaires en activité et un professeur émérite (retraité)

*HDR: un diplôme national, Habilitation à Diriger des Recherches.

Enseignants temporaires

- --9 maîtres de langue et lecteur (5 à Paris 7, 2 à Inalco, 1 à Bordeaux 3, 1 à La Rochelle) (sous contrat d'un an + un an renouvelable)
- --des chargés de cours.

Références bibliographiques

1. Ouvrages et articles sur les études orientales et coréennes en France

- --AFPEC : Bulletin de l'Association française pour l'étude de la Corée (프랑스 한국 연구회 회보), 1987-2013.
- --AKSE (Association for Korean Studies in Europe) : *AKSE Newsletter* (유럽 한국학 학회 뉴스레터), n° 1-19, 1978-1995.
- --Annuaire de l'Association des anciens élèves et amis des langues orientales (동양어학교 동창-친우회 연감), Bicentenaire 1995, 1996, 215 p.
- --BOUCHEZ Daniel : « Cinquante ans d'orientalisme en France (1922- 1972): les études coréennes » (프랑스의 동양학 50 년, 1922-1972, 한국학), *Journal asiatique*, 1973, pp. 247-253.

- --FRANK Bernard : « Cinquante ans d'orientalisme en France (1922-1972) : les études japonaises » (프랑스의 동양학 50 년, 1922-72, 일본학), *Journal asiatique*, 1973, pp. 255-295.
- --GUILLEMOZE Alexandre: « Korean Studies in Western Europe and the Institutions involved, 1978-1988 » (서부 유럽의 한국학과 관련 기관, 1978-1988), Korean National Commission for UNESCO, Korea Journal, vol. 29, n° 2.
- --HERAIL Francine : « Charles Haguenauer » (샤를르 아그노엘), *Journal asiatique*, 1977, pp. 213-219.
- --Langues'O, 1795-1995. Deux siècles d'histoire de l'Ecole des langues orientales (동양어학교 200 年史, 1795-1995), Paris, 23 x 30 cm., Ed. Hervas, nov. 1995, 499 p.
- --LI Jin-Mieung (이진명 李鎭明): « 30 ans d'études coréennes en France, 1956-1986: Institution, équipe, organisation des études » (프랑스에서의 한국학 30 년, 1956-1986: 제도, 교육-연구진, 조직), 주 파리 한국 문화원 (Centre Culturel Coréen à Paris) 발행 *Culture coréenne* (한국 문화), n° 13, 1986 년 10 월, pp. 20-37;
- -LI Jin-Mieung: «Traduction d'oeuvres littéraires coréennes en français, de 1892 à 1994 Bilan et problèmes» (프랑스에서의 한국 문학 작품 번역 현황과 문제점), *Revue de Corée*, 서울, UNESCO 한국위원회, n° 96, juin 1995, p. 116-133.
- --PROST Martine: «L'enseignement du coréen en France et aux Français» (프랑스의 프랑스인에 대한 한국어 교육), Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, *Revue de Corée*, vol. XXI, n° 4, hiver 1989, p. 18-42.
- --ORANGE Marc: «Les études coréennes en France» (프랑스의 한국학), Commission nationale coréenne pour l'UNESCO, *Revue de Corée*, vol. II, n° 4, hiver 1970, p. 36-38.
- --이진명 (LI Jin-Mieung 李鎭明): «프랑스에서의 한국어 교육의 역사적 배경과 현황» (Perspective historique et l'état actuel de l'enseignement du coréen en France), <새국어생활>, 서울, 국립국어연구원, 제 1 권 제 2 호, 1991 년 여름호, pp. 94-109.
- --이진명: «프랑스의 한국학» (Les Etudes coréennes en France), Actes du symposium international sur "Les études coréennes et la vie " (한국학과 생활 문화), 서울, 경기대학교 출판부, 1997, p. 473-499.
- --이진명: «1990-2002 년대의 프랑스 한국학 » (Les Etudes coréennes en France dans les années 1990-2002), 제 1 회세계한국학 대회 논문집, 정신문화 연구원, 서울, 2002.
- --이진명: « 프랑스 국립도서관 및 동양어대학 도서관 소장 한국학 자료의 현황과 연구 동향 » (Etat des ouvrages anciens coréens à la Bibliothèque Nationale de France et à la Bibliothèque Interuniversitaire des Langues Orientales, et les recherches sur la Corée), dans l'acte du colloque sur *The Actual condition and the Prospects for the Preservation of the International and Domestic Korean Study Data*, les 28 et 29 novembre 2002, Hanguk Kukhak Jinheungwon (Korean Studies Advanced Center 국학연구원), Andong, province du Gyeongsang du Nord, Corée du Sud. L'article est publié dans *Gukhak yeongu* (국학연구, *Korean Studies*), n° 2, printemps-été 2003, p. 183-221.
- --이진명: « 프랑스의 한국학 기원에서 2006 년까지 » Les Etudes coréennes en France, des origines à 2006), 『해외 한국학 백서』, 한국 국제교류재단 엮음, 서울, 을유문화사, 2007 년 1월, 1626 쪽, p. 366-390.

2. Ouvrages et articles sur les oeuvres réalisées par les Français du XVII^e au XIX^e siècle.

- --Annales de la propagation de la foi (신앙 전파 연보年報), Paris, Missions étrangères, créées en 1822.
- --BOUCHEZ Daniel: «Un défricheur méconnu des Etudes extrême-orientales, Maurice Courant (1865-1935) » (잘 알려지지 않은 동양학의 개척자, 모리스 꾸랑 (1865-1935), *Journal asiatique* (créé en 1822), 1983, pp. 43-150.
- --COURANT Maurice : *Bibliographie coréenne* (한국서지韓國書誌), Paris, Ernest Leroux, 1994-96, 3 vols. + supplément vol.4, 1901.

- --COURANT Maurice : *Etudes coréennes de Maurice Courant* (모리스 쿠랑의 한국 연구), Cahiers d'études coréennes, Centre d'études coréennes du Collège de France, n° 1, 1983, 293 p.
- --DALLET Charles : *Histoire de l'église de Corée* (한국 천주교회사), 2 vol., Lib. Victor Palmé, Paris, 1874, 12+192+387 p., 595 p. (1186 p.).
- --HONG Tjong-ou: Le bois sec refleuri (고목생화 枯木生化), Ernest Leroux, 1895, 192 p.
- --HONG Tjong-ou et CHEVALIER Henri: Guide pour rendre propice l'étoile qui garde chaque homme et pour connaître les destinées de l'année (각 사람을 보호하는 별을 길조吉兆로 만들며 그 해 운수運數를 알 수 있는 안내서), Ernest Leroux, 1897.
- --LI Jin-Mieung: «La Corée méconnue» (잘 알려지지 않은 한국), *in Défense*, n° 86, décembre 1999, revue trimestrielle, publiée par l'Union des associations de L'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), p. 37-40.
- --LI Jin-Mieung: Deux mini-articles [« 파리의 한국인 홍종우 (Un Coréen à Paris (Hong Tjong-u)) », « 파리의 한국 독립운동가들 [(Opposants Coréens en 1919-1921)] », dans *Paris Asie, 150 ans de présence asiatique dans la capitale (1854-2004)*, texte et 450 images, Paris, La Découverte, 224 p.
- --MACOUIN Francis: « Des livres coréens anciens à Paris » (파리에 있는 한국 고서古書), Culture coréenne, n° 26, Paris, juillet 1991.
- --MACOUIN Francis : «Le temple de Heungdeok et le Chikji shich'eyojeol (흥덕사와 직지심체요절) », Paris, *Arts asiatiques*, T. 94.
- --Mission (catholique) de Séoul : *Dictionnaire coréen-français* (한불 자연), Yokohama, 1880, 705 p.
- -- Mission (catholique) de Séoul : *Grammaire coréenne* (한국어 문법), 1881, Yokohama, 324 p.
- --PELLIOT Paul: « Une bibliothèque médiévale retrouvée au Kansou » (관쑤 에서 발견된 중세기中世紀 장서臧書), Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, 1908, vol. 8.
- --PLANCY Victor Collin de: Collection d'un amateur, objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon (어느 아마추어의 컬렉션, 한국, 중국, 일본 예술품), Ernest Leroux Ed., 1911, Hôtel Drouot, du 27 au 30 mars 1911.
- --ROSNY Léon de : "La presqu'île de Corée et son avenir (한반도와 그 장래)", *Journal des économistes*, 2e série, 1859, t. XXII, p. 413.
- --ROSNY J.-H.: *Printemps parfumé* (춘향전 春香傳), Paris, Dentu, 1892, 7,5 x 14,5 cm, 140 p.
- --ROSNY Léon de : « Vocabulaire chinois-coréen-aïno (aïnu) » (중국어-한국어-아이누어 어휘)", expliqué en français et précédé d'une introduction sur les écritures de la Chine, de la Corée et de Yézo (Hokkaido), *Revue orientale et américaine*, 1861, t. VI.
- --ROSNY Léon de : « Aperçu de la langue coréenne » (한국어에 관한 고찰), *Journal asiatique*, 1864.
- --VARAT Charles : « Voyage en Corée » (한국 여행), Tour du Monde, 1892, pp. 289-368.
- --VARAT Charles, CHAILLE-LONG-BEY: *Deux voyages en Corée* (두 사람의 조선 여행), Paris, Ed. Kailash, 307 p., 1994, MACOUIN Francis 의 서문.
- --이진명 (李鎭明, Li Jin-Mieung): « 프랑스 안의 한국 문화 » (Culture coréenne en France), 프랑스 파리에서 발간되는 주간 교민 신문 « 유로 꼬레 » 제 81 호 (2006 년 4 월 11) – 제 105 호 (2006 년 12 월 19 일), 25 회 연재.
- --이진명: « 프랑스 한인 생활사 » (La Vie des Coréens en France), 프랑스 파리에서 발간되는 주간 교민 신문 « 유로 꼬레 » 제 65 호 (2006 년 1 월 5 일) – 제 80 호 (2006 년 3 월 23 일), 12 회 연재.
- --이진명: « 프랑스 안의 우리 문화 (프랑스) » (Culture coréenne en France), 정신문화 연구원, « 민족문화 대백과 사전 », 1992, 제 23 권, pp. 672-677.
- --이진명: « 프랑스 한인 생활사 » (Histoire de la vie des Coréens en France), « 세계 속의 한국 문화 », 정신 문화 연구원, 1992, pp. 252-266.
- --이옥(李玉, LI Ogg): "한말(韓末)의 자유주의자 홍종우(洪鐘宇)", <신동아>, 1968, 1 월호.

- --이진명: « 쿠랑, 유럽 한국학의 선구자 » (Courant, précurseur des études coréennes en Europe), 한국사 시민 강좌 (*Citizen's forum for Korean Hystory*), n° 34, 서울, 일조각, p. 42-53.
- --천혜봉: <직지 하 (直指下) 해설> (*Jikji* tome 2 explication), 문화공보부 문화재 관리국, 1973.
- --혜초 저, 이석호 역 : <왕오천축국전(외)> (Voyage en Inde du moine Hyecho; et autres), 을유문고 46, 1984, 182 p.

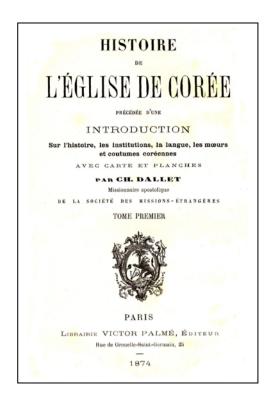
3. Publications du Centre (de l'Institut) d'Etudes Coréennes du Collège de France

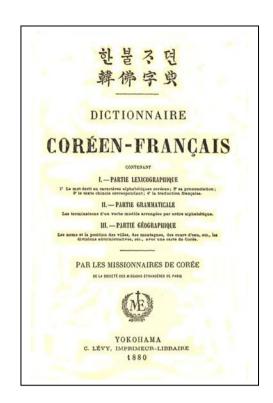
A) Mémoires du Centre d'Etudes Coréennes :

- --*Mélanges de coréanologie offerts à Charles Haguenauer* (샤를르 아느노엘에 증정한 한국학 논문집), 1979, 171 p.
- --HAGUENAUER Charles: *Etudes coréennes de Charles Haguenauer* (샤를르 아그노엘의한국 연구), 1980, 213 p.
- --LI Ogg: *Recherches sur l'antiquité coréenne ethnie et société de* Koguryo (한국 고대 연구 고구려 민족의 형성과 사회), 1980, 303 p.
- --YU Won-dong: Le déclin des marchands privilégiés en Corée, fin du XVIII^e début du XIX^e siècles (조선 특권 상인의 몰락, 18 세기말 19 세기초), 1984, 104 p. --BOUCHEZ Daniel: Tradition, traduction et interprétation d'un roman coréen: le Namjong-ki (한국 고전 소설 南征記의 전통, 번역, 해석), 1984, 237 p. --DESCHAMPS Christian: Fêtes paysannes et culture populaire la lutte à la corde en Corée (한국의 농촌 축제와 서민 문화 줄다리기), 1986, 232 p.
- --ORANGĒ Marc : Archives françaises relatives à la Corée inventaire analytique, Ministère des Affaires étrangères (프랑스 외무부 소장 한국 관련 古文書 목록) I, 1987, 446 p.
- --LUCAS Alain: *Bibliographie linguistique* (한국어 언어학 도서 목록), 1989, 243 p. --YI Chun-seon: *Le village clanique en Corée du Sud et son rôle dans la vie rurale* (한국의 同族村 농촌 생활 속에서의 그 역할), 1992, 249 p.
- --YI Byeong-geun: Articles du professeur LI Ogg (이옥 교수 논문집), 2003, 16+451 p.

B) Cahiers d'études coréennes :

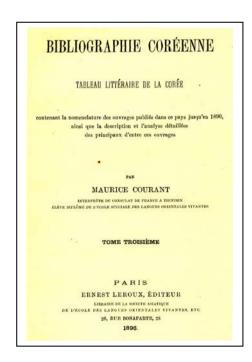
- --COURANT Maurice : *Etudes coréennes de Maurice Courant* (모리스 쿠랑의 한국 연구), 1983, 293 p.
- --COURANT Maurice : La Corée ancienne à travers ses livres (책을 통해 본 한국), 1985, 199 p.
- --COURANT Maurice : *Répertoire historique de l'administration coréenne* (조선 시대 행정기구총람), 1985, X+385 p.
- --COURANT Maurice: Etudes linguistiques coréennes (한국어 언어학 논문집), 1986, 215 p.
- --Etudes linguistiques, 1986, 215 p.
- --Twenty Papers on Korean Studies offered to Prof. W.E. Skillend (스킬렌드 교수 회갑 기념 한국학 논총), 1989, 414 p.
- --Etudes d'architecture et d'urbanisme coréens (한국의 건축 및 도시학), 1994, 262 p + 사진.
- --Mélanges offerts à Li Ogg et Daniel Bouchez (이옥과 다니엘 부셰 정년 퇴임 기념 논문집), 2000, 549 p.
- --*Mélanges offerts à Marc Orange et Alexandre Guillemoz* (마르크 오랑주와 알렉상드르 기으모즈 정년 퇴임 기념 논문집), 2010, 512 p.

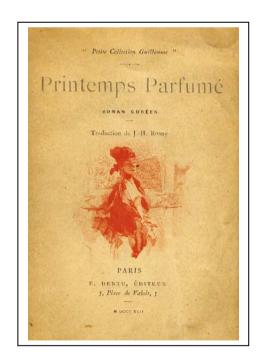




Couverture de *Histoire de l'église de* Corée par Charles Dallet, 1874.

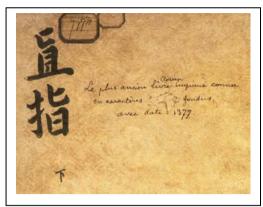
Couverture de *Dictionnaire* coréen-français par les missionnaires. de Corée, 1880.





Couverture de Bibliographie coréenne Couverture de Printemps Parfumé, Maurice Courant, 1894-1896 et 1901.

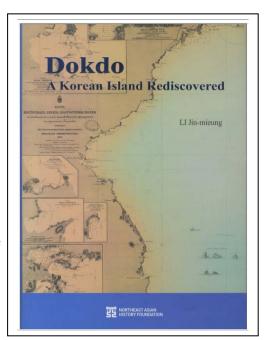
roman traduit par J.H. Rosny, 1894.



Détail de la couverture du *Jikji*, 1377. Le livre le plus ancien qui soit imprimé avec des caractères métalliques fondus.



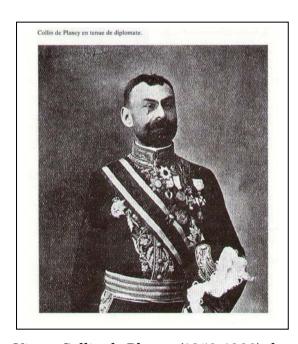
Apprenons le coréen, T. 1, PUB, 2013.



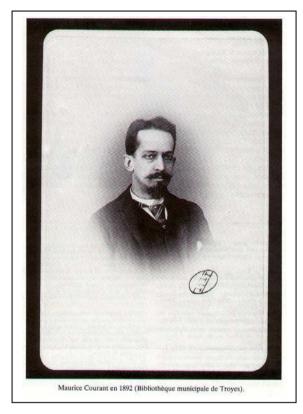
Couverture de *Dokdo, A Korean Island Rediscovered,* par Li Jin-Mieung, 2012, publié par la Northeast Asian History Foundation. Version anglaise de *Dokdo, jirisang-ui jae-balgyeon*, éditions Samin, Séoul, 1998; réédition revue et augmentée, 2005.



Photo de Hong Tjong-ou, prise à Paris en 1892. Musée Guimet.



Victor Collin de Plancy (1853-1923), le premier représentant de France en Corée.



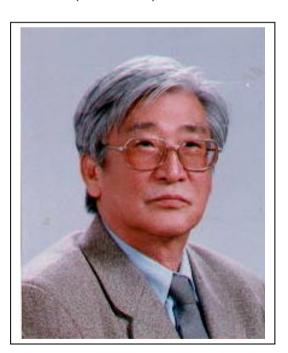


Maurice Courant (1865-1935)



Professeur Charles Haguenauer (1896-1976)

Paul Pelliot (1878-1945)



Professeur Li Ogg (1928-2001)



Villes où il existe un enseignement du coréen.